

# Chapitre 3 : Economie

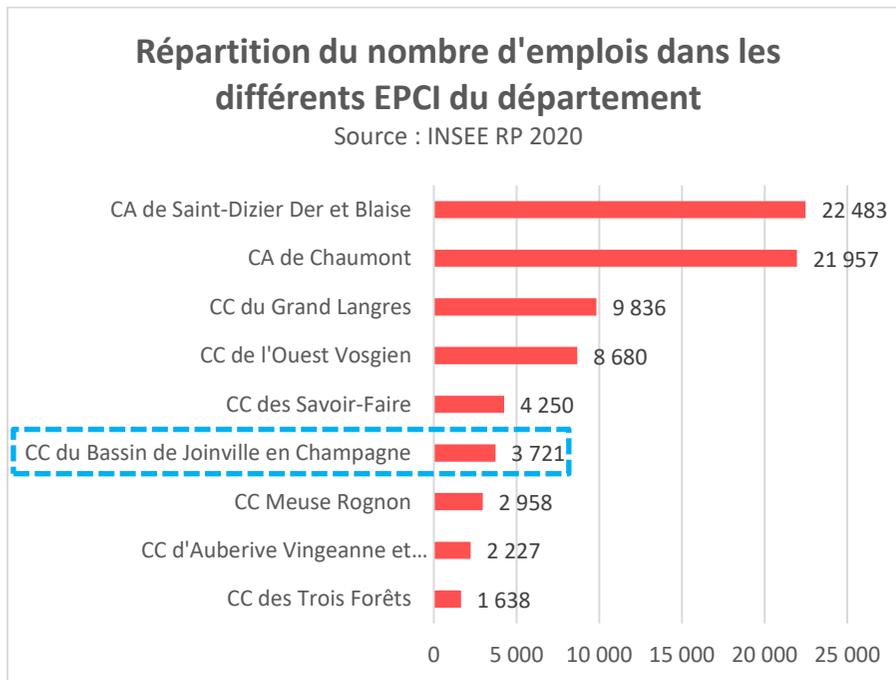
## I. Evolution générale de l'emploi

### 1. Un dynamisme économique à retrouver.

#### 1.1. Un contexte général de déprise économique.

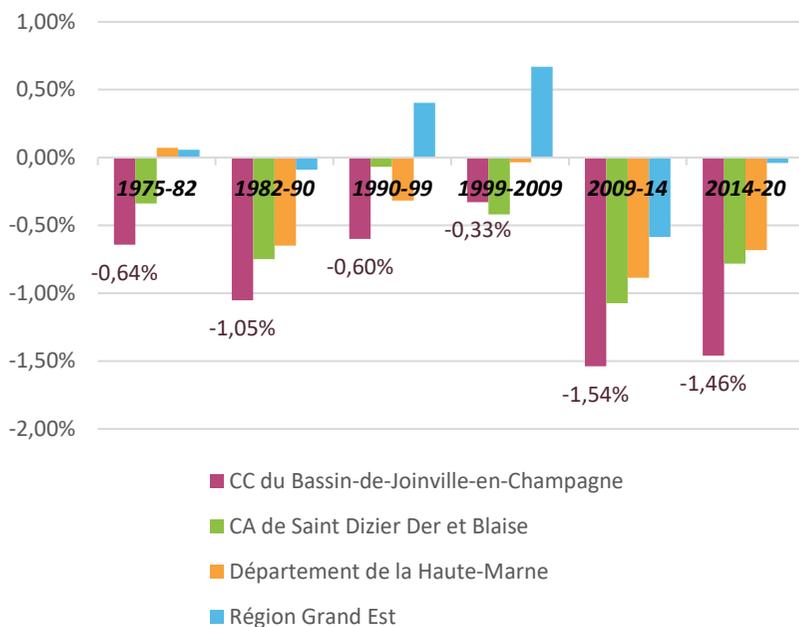
Avec **3 721 emplois au lieu de travail en 2020**, la CCBJC présente un profil résidentiel, et se situe en deçà des pôles d'emplois de la CA Grand Saint-Dizier Der et Vallée (22 483 emplois) et de la CA de Chaumont (21 957 emplois).

Le territoire de la CCBJC est confronté à une **baisse chronique du nombre d'emplois (-1 799 emplois entre p et 2020)**. Cette tendance longue est toutefois à replacer dans une dynamique globale de perte de vitesse affectant le département de la Haute-Marne, bien que celle-ci soit moins intense (-0,32% par an) que dans le Bassin de Joinville en Champagne (-0.92% par an). La période récente est caractérisée par une diminution plus marquée de l'emploi au sein de la CCBJC, avec une perte de 8.75% des emplois (-4% à l'échelle de la Haute-Marne) et un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de -1.46% (-0,68% pour la Haute-Marne).



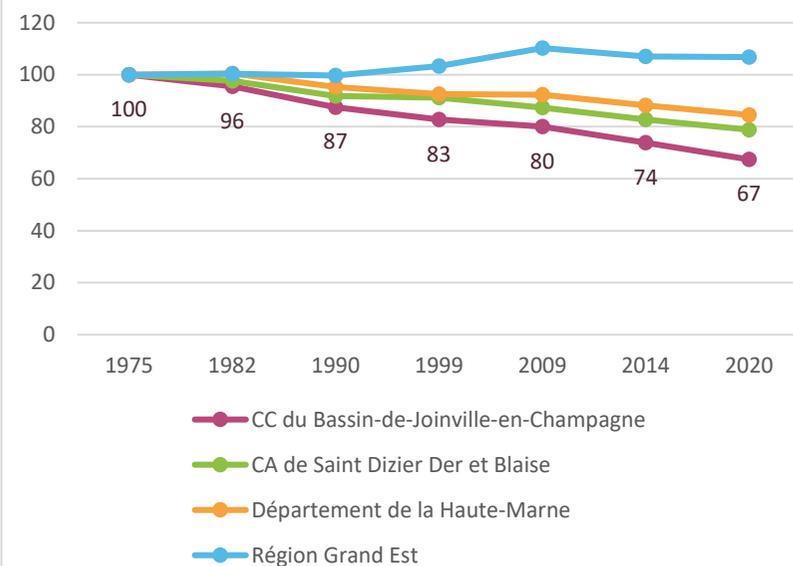
### Variation annuelle du nombre d'emplois entre 1975 et 2020

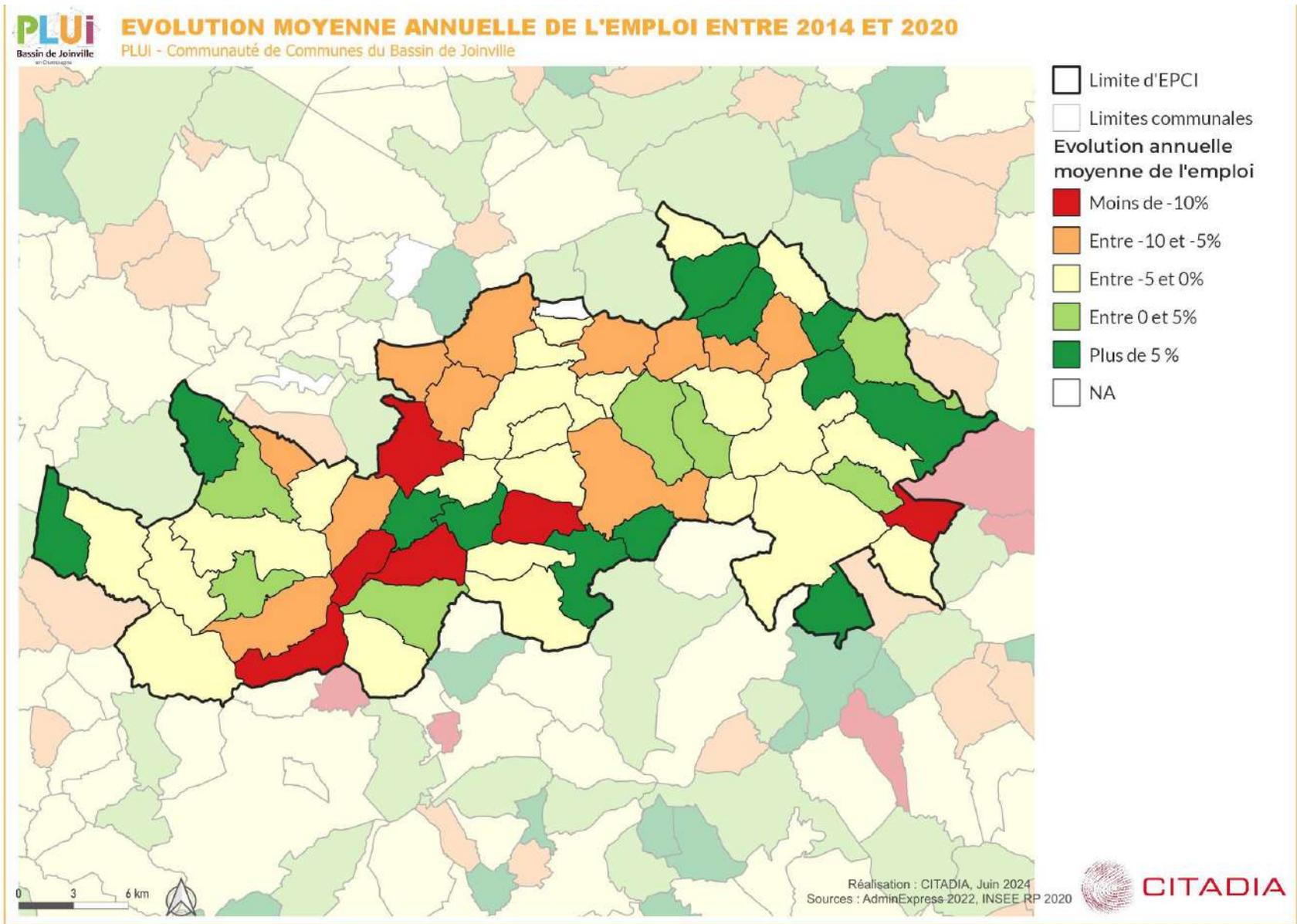
Source : INSEE RP 2020



### Evolution de l'emploi base 100 de 1975 à 2020

Source : INSEE RP2020



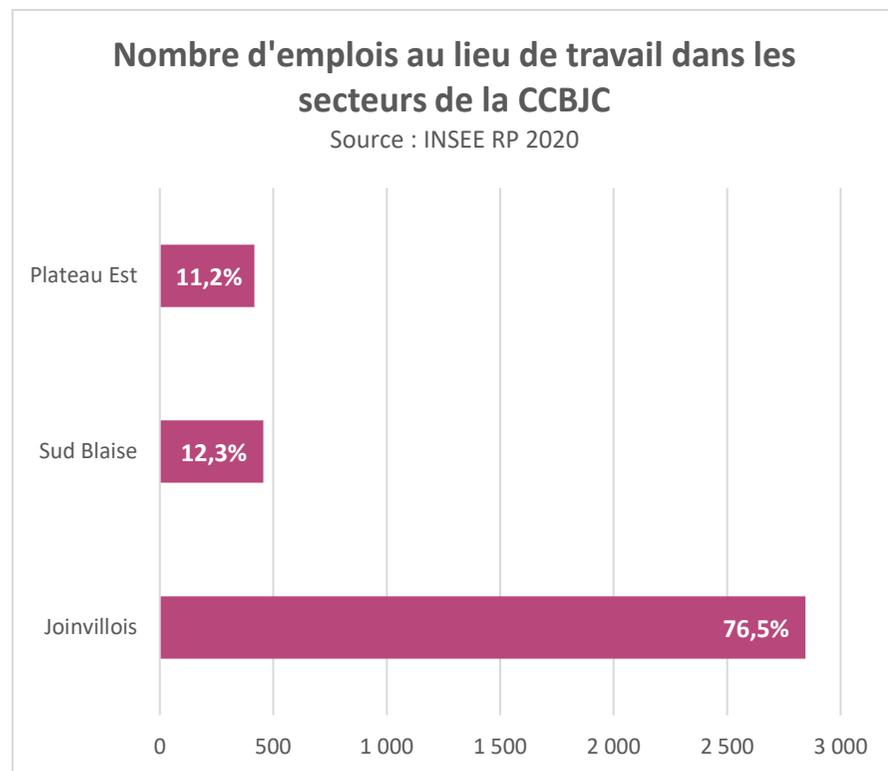


## 1.2. Une polarisation des emplois au cœur du territoire.

A l'échelle du territoire, l'emploi est fortement concentré dans le secteur du Joinvillois (76,5% des emplois au lieu de travail) avec 2845 emplois.

Avec 1 705 emplois au lieu de travail (46%), Joinville constitue en effet le pôle d'emploi principal du territoire, suivie de Vecqueville (426 emplois, soit 11%) et Fronville (192 emplois, soit 5%).

Premier pôle du secteur du Plateau Est, la commune de Poissons concentre quant à elle 177 emplois, soit 5% de l'ensemble des emplois du territoire.



## 1.3. Un territoire dépendant du marché du travail extérieur.

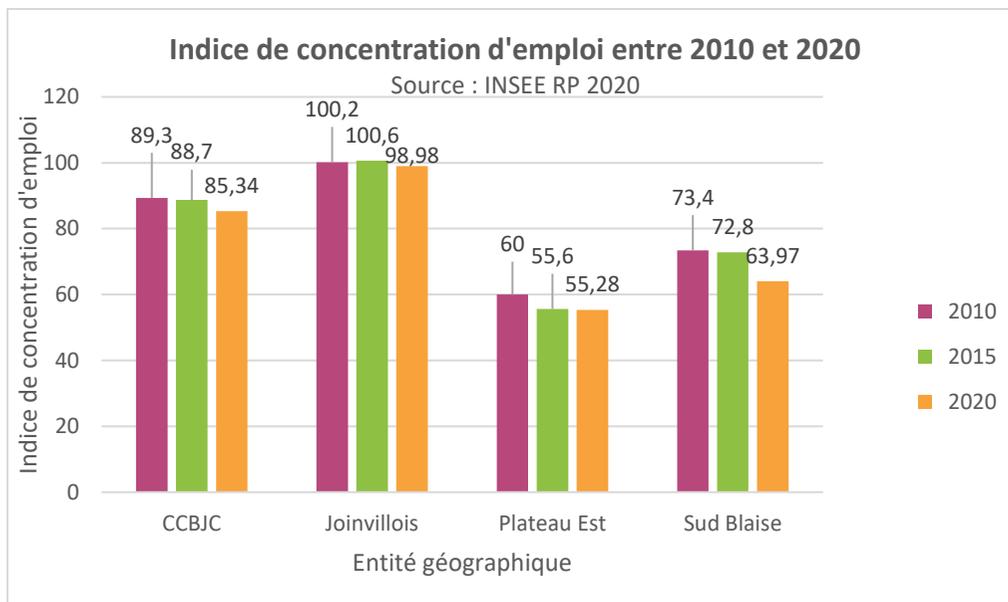
### Focus définition :

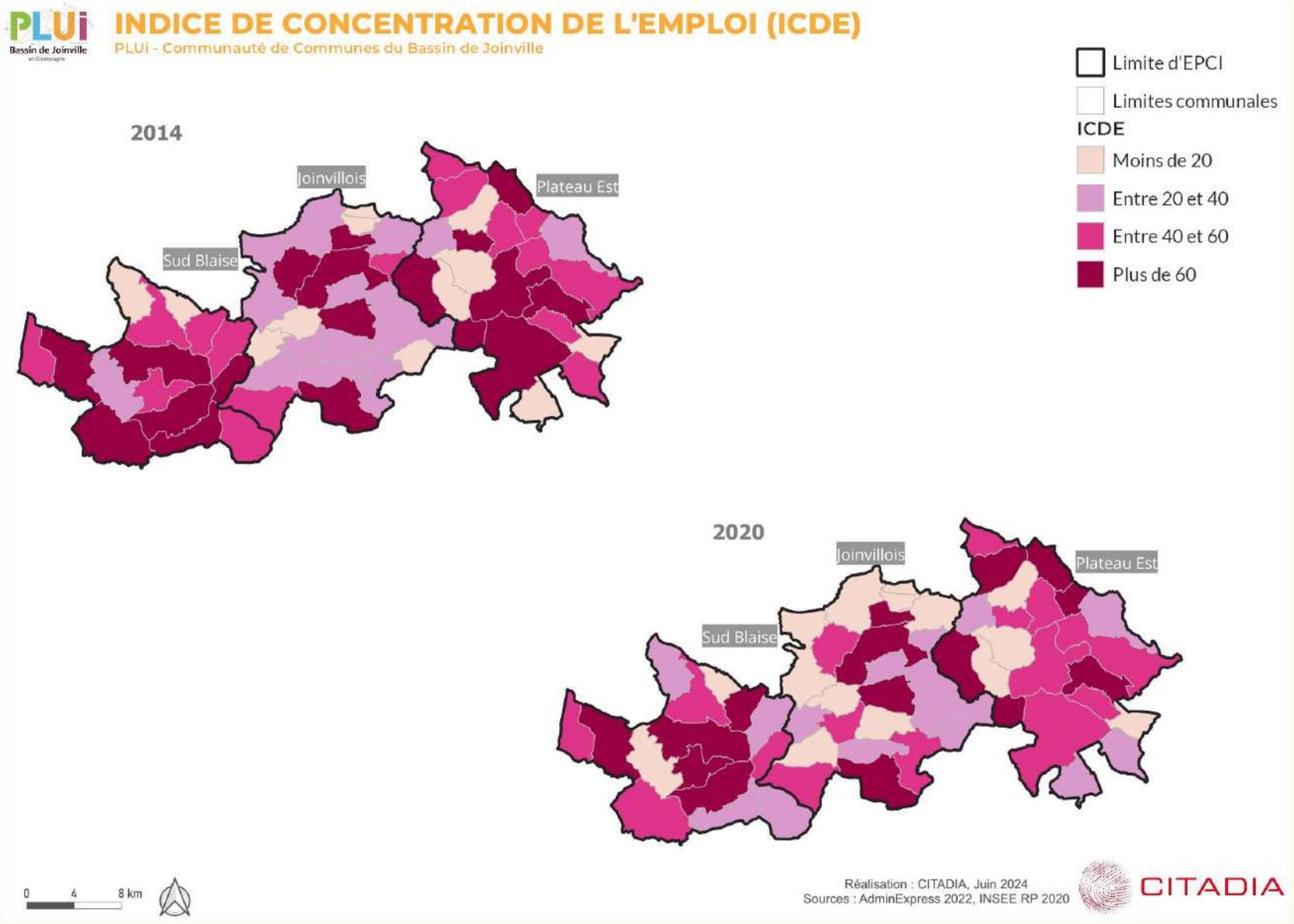
**Taux de concentration de l'emploi :** rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre d'actifs occupés. Cet indicateur permet ainsi d'informer sur l'attractivité du territoire. À titre d'exemple, quand le nombre d'emplois sur un territoire est inférieur au nombre de résidents y ayant un emploi, alors ce territoire est qualifié de résidentiel.

En 2020, à l'échelle du territoire, **85,3 emplois sont en moyenne offerts pour 100 actifs occupés**. Si le recul de ce taux reste modéré depuis 2010 (89,3), il demeure en-deçà de la CA Grand Saint-Dizier Der et Vallée et du département de la Haute-Marne, qui, eux, offrent statistiquement suffisamment d'emplois à leurs actifs, traduisant une dynamique de résidentialisation.

Le territoire n'est donc pas autonome et les habitants dépendent des pôles d'emplois voisins. Le rôle de moteur économique du Joinvillois se lit à travers la stabilité du taux de concentration de l'emploi, contrairement au Plateau Est et Sud Blaise qui connaît une baisse importante de celui-ci, traduisant un profil davantage résidentiel.

Le taux de concentration de l'emploi est varié selon les communes de la CCBJC. Certaines d'entre elles, à l'image de Vecqueville (314 emplois dans le secteur de l'industrie), Joinville (196 emplois dans le secteur de l'industrie) ou encore Fronville (116 emplois dans le secteur de l'industrie), polarisent un nombre important d'emplois ouvriers, en raison de l'implantation historique d'activités industrielles (Ferry Captain, Constantia). D'autres communes, comme Autigny-le-Petit et Saily présentent quant à elles un profil très résidentiel et rural.



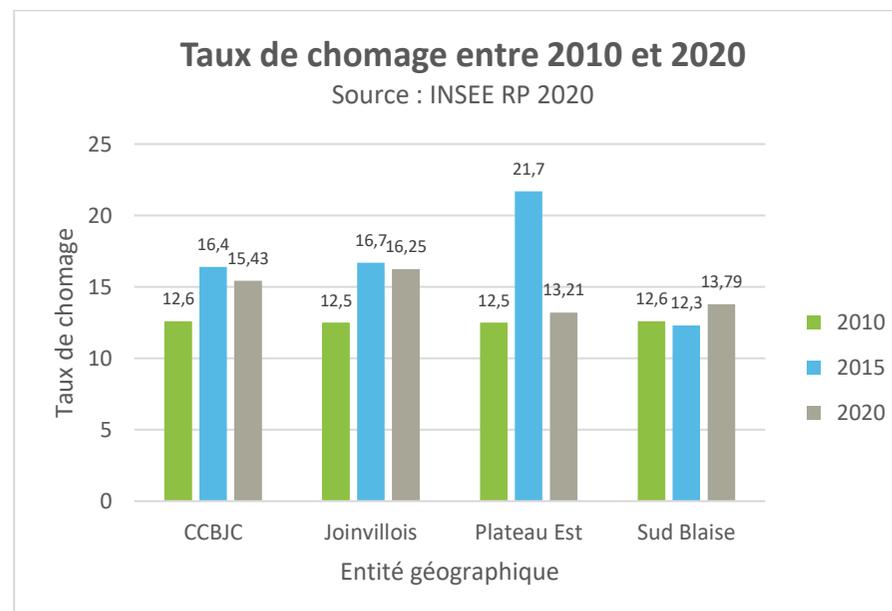
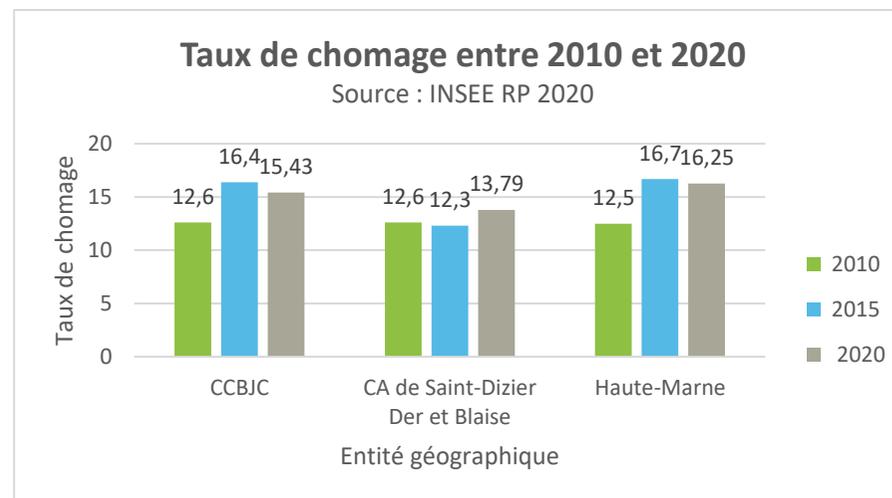


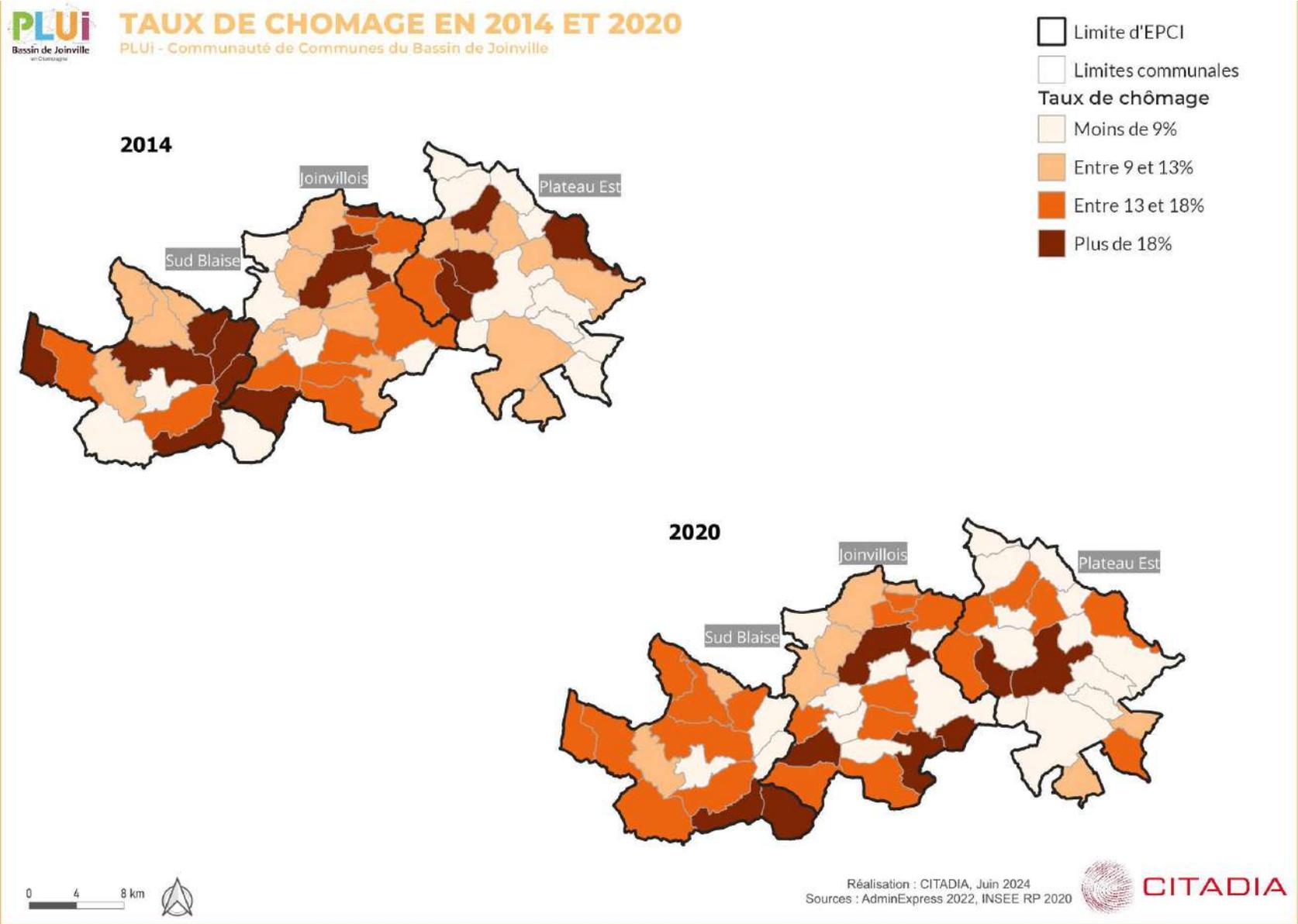
### 1.4. Un chômage structurel en écho d'une économie malmenée par de profondes restructurations.

Les difficultés économiques de la CCBJC se lisent à travers la **hausse importante du taux de chômage**, passant de 12,6% à 15,43% entre 2010 et 2020. A noter une légère diminution du taux entre 2015 et 2020, suivant les tendances de la Haute-Marne ; pour autant ce taux reste malgré tout plutôt élevé comparé à la région Grand Est par exemple. Cette tendance à la hausse témoigne d'un **chômage de longue durée et de l'inadaptation de l'offre d'emploi à la main d'œuvre disponible**.

Cette évolution est toutefois contrastée entre les secteurs du territoire :

- Le taux de chômage du **Sud Blaise est plutôt stable** et résiste mieux aux fluctuations entre 2010 et 2015 (-0,3 points), mais il s'agit du seul secteur concerné par la hausse du taux entre 2015 et 2020.
- Le **taux de chômage dans le Plateau Est a connu un pic en 2015** : passant de 12,5% en 2010 à 21,7% en 2015, et résultant notamment de la fermeture d'entreprises entre ces deux années. S'en est suivi une forte diminution entre 2015 et 2020 (-8,5 points) et il a aujourd'hui le plus faible taux de chômage des trois secteurs.
- Le **taux de chômage est le plus élevé dans le Joinvillois avec 16,25%**. Celui-ci progresse lui aussi de manière non négligeable entre 2010 et 2020 (+3,75 points) malgré une légère diminution sur la dernière période, et alors qu'il polarise le plus d'emplois au sein du territoire et entend jouer le rôle de locomotive du développement.





## II. Caractérisation de l'emploi

### 1. Un héritage industriel et agricole encore palpable.

La CCBJC est depuis 2023 identifiée comme un « territoire d'industrie » dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère de la Cohésion des Territoires, à travers le « Territoire d'Industrie Sud Meuse Nord Haute-Marne ». Il englobe 3 autres EPCI avec lesquels la CCBJC partage une histoire industrielle commune. Cet appel à projet consiste en une subvention accordée aux acteurs industriels du territoire, pour la période 2023-2027. Révélateur d'un tissu industriel historique faisant face à des difficultés, l'attribution de ce titre peut également représenter des pistes d'avenir pour le secteur notamment avec l'arrivée du projet CIGEO.

#### Territoire d'industrie :

Il s'agit d'une nouvelle approche souhaitée par le gouvernement, en partenariat avec les collectivités territoriales, afin de relancer les dynamiques industrielles de la France dans le cadre d'une stratégie déterminée de reconquête et de développement industriel des territoires. Elle vise à compléter les logiques sectorielles des filières en partant des projets des territoires. Cette initiative se veut décentralisée au plus près du terrain. Le pilotage de sa mise en œuvre est assuré par les conseils régionaux et les intercommunalités au titre de leurs compétences dans les domaines économiques. « Territoires d'industrie » s'inscrit en cohérence avec les schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Les 136 territoires d'industrie ont été identifiés sur la base de critères relevant principalement des caractéristiques locales liées à l'identité du territoire, au tissu économique et à l'écosystème industriels, à la mobilisation des acteurs, aux capacités de rebond et à l'ambition affichée de participer au développement de l'industrie. Les territoires identifiés sont situés principalement dans les villes petites et moyennes, dans des espaces périurbains et ruraux. Ils ont été les plus marqués par les phénomènes industriels avec des évolutions fortes de l'emploi industriel (à la baisse ou à la hausse) et se caractérisent à présent par une dynamique de mutation ou de développement.



#### Focus définition :

**Secteur primaire :** il regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts, mines, gisements.

**Secteur secondaire :** il regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction).

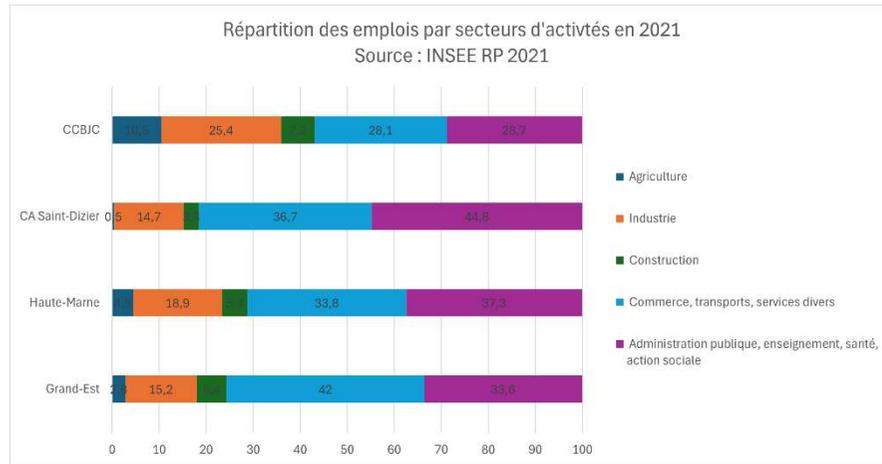
**Secteur tertiaire :** il est composé du : *tertiaire principalement marchand* (commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration, immobilier, information-communication) ; et du *tertiaire principalement non-marchand* (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale). Le périmètre du secteur tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire).

**Nota bene : au sens de l'INSEE, le secteur agricole comprend les cultures, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture.**

Le tissu d'emploi de la CCBJC contraste fortement avec les secteurs voisins du fait d'un **secteur agricole très présent** (413 emplois, contre 3 326 emplois à l'échelle départementale.) La **faible part du secteur tertiaire** (57%, contre 70% à l'échelle départementale), couplée au **poids du secteur industriel** (31%, contre 24,5% à l'échelle départementale) donne à voir un profil économique tourné vers les **activités et savoir-faire traditionnels**.

La répartition des secteurs d'activités économiques au sein du territoire de la CCBJC traduit la **spécialisation agricole du Plateau Est** (32% des emplois), marqué par la présence de vastes exploitations céréalières. Au contraire, la **présence importante du secteur secondaire dans le Joinvillois** (33% des emplois) illustre **le rôle de moteur économique historiquement exercé par la commune de Joinville et les communes voisines**. La forte part de l'industrie au sein du secteur Sud Blaise est également à noter, et s'explique par l'héritage de la métallurgie et la spécialisation du territoire dans cette sphère d'activité. La

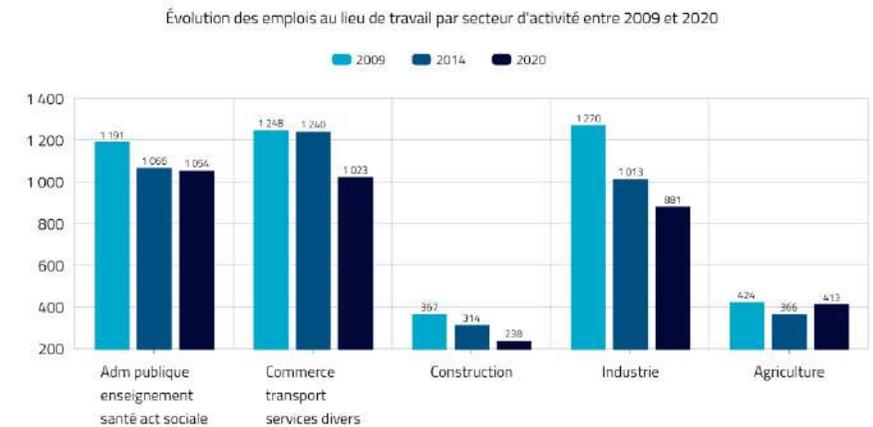
forte croissance du taux de chômage est également à corréluer aux mutations subies par ce secteur.



Entre 2014 et 2020, les régions de Joinvillois, Plateau Est et Sud Blaise ont montré des évolutions contrastées en termes d'évolution d'emplois par secteur d'activité.

- **Le Joinvillois** a connu une transformation spectaculaire dans le secteur agricole avec une augmentation de +78% d'emplois. Cependant, cette région qui est la plus pourvoyeuse d'emplois, a subi des diminutions dans tous les autres secteurs, et en particulier le commerce (-23%).
- **Le Plateau Est**, est marqué par une faible baisse des emplois agricoles (-4.2%) mais une importante diminution des emplois liés à la construction (-61%). Il a cependant enregistré des augmentations dans les autres secteurs, notamment dans le commerce, les transports et les services divers (+24%) et le nombre d'emplois lié à l'industrie a doublé (19 > 38).
- **Le Sud Blaise** a présenté une croissance plus équilibrée et modérée avec des progressions dans l'industrie (+11%) et la construction (+58%)

ainsi que le commerce (+35%). Toutefois, Sud Blaise a également connu une diminution dans le nombre d'emplois liés à l'agriculture (-12%), la construction (-12%) et à l'administration publique (-6%)



Globalement, **le nombre d'emplois diminue progressivement dans tous les secteurs depuis 2009** à échelle de la CCBJC. Seuls les emplois agricoles ont connu une relative stabilisation avec un regain entre 2009 et 2020.

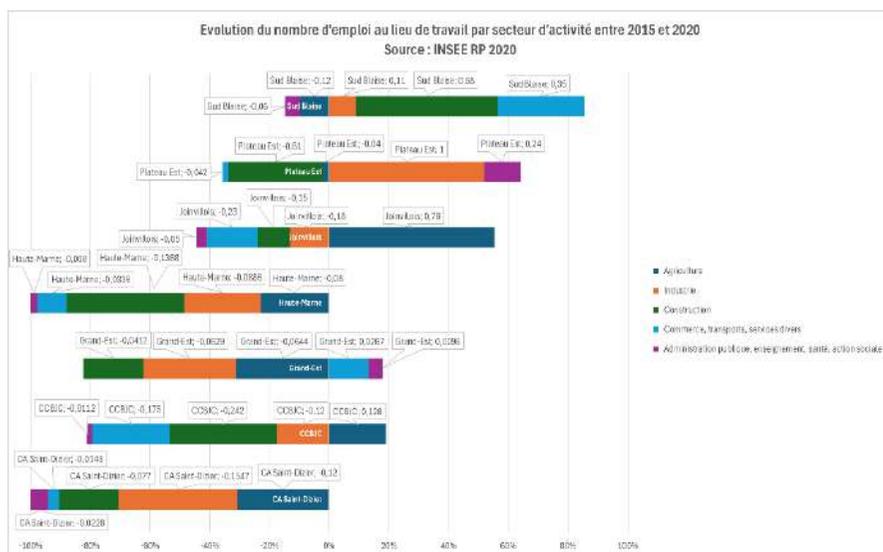
Au sein de la CCBJC, la répartition des emplois dans le secteur agricole reste relativement équilibrée, soulignant l'importance historique de ce secteur dans la région. En ce qui concerne le secteur industriel, la concentration des emplois dans le Joinvillois met en évidence le rôle moteur de la ville de Joinville en matière d'activités industrielles et de transformation. De plus, Joinville exerce une forte polarisation dans les secteurs du commerce et de l'administration publique, ce qui s'explique par son rôle de centralité urbaine. Cela en fait un centre de décision et d'activités tertiaires significatif pour la région. Il est également possible de noter une tertiarisation progressive de l'emploi, avec une hausse de

la part des emplois dans l'administration publique/l'enseignement/la santé et l'action sociale, ainsi la part des emplois liés au commerce/transport/services (54% en 2009 > 57,5% en 2020)

Dans le reste des régions et territoires, nous observons diverses tendances :

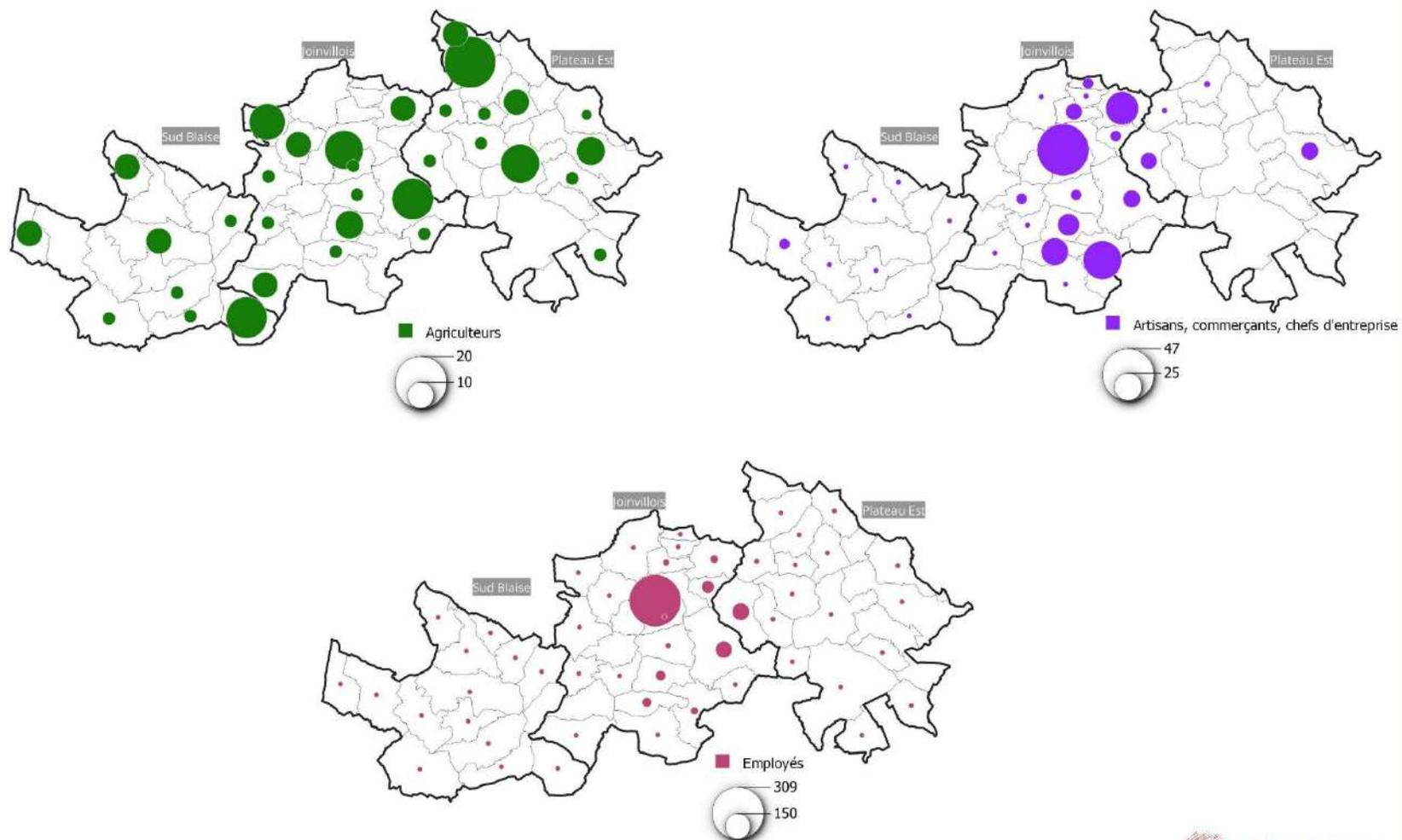
- Le département de la Haute-Marne et la CA Saint-Dizier affichent des déclinés dans tous les secteurs, particulièrement dans l'industrie.
- La région du Grand Est est marquée par une dynamique plus hétérogène, avec les activités du secteur tertiaire attirant de nouveaux emplois.

**La répartition des emplois du territoire est donc révélatrice d'un territoire organisé autour de la ville-centre, moteur pour le développement économique et la réponse aux besoins quotidiens des populations, au sein d'un territoire à l'empreinte rurale historique.**



## REPARTITION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

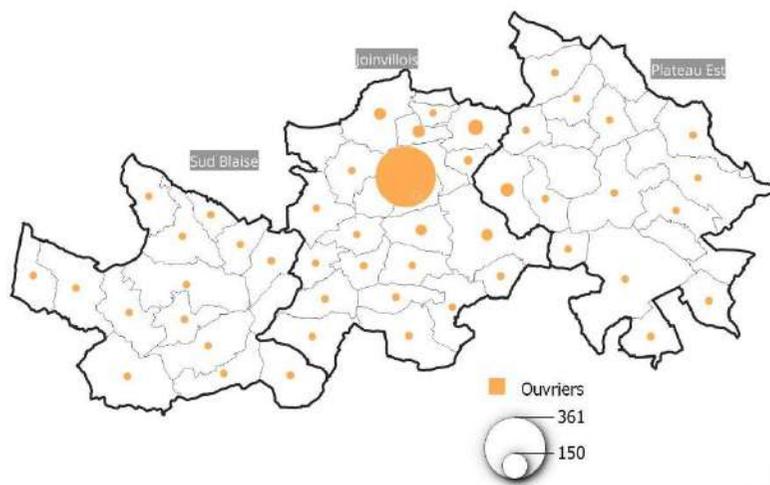
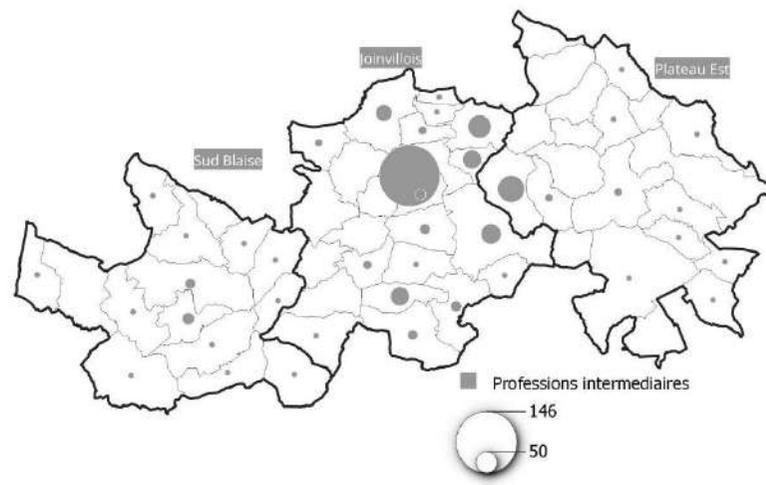
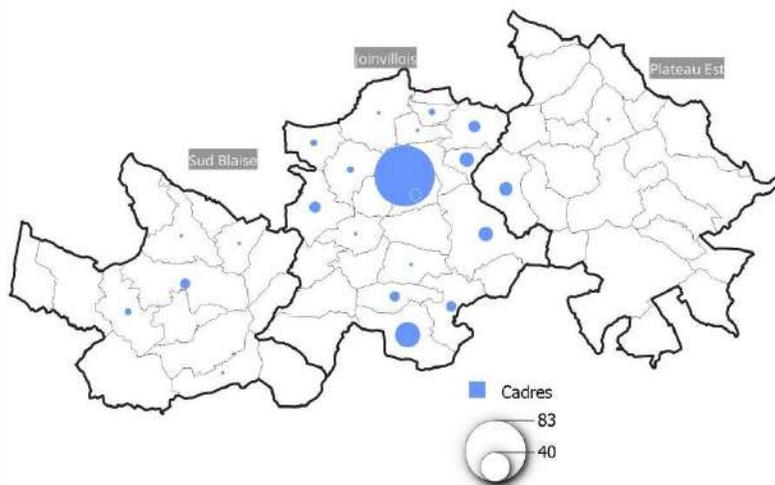
PLUi - Communauté de Communes du Bassin de Joinville



Réalisation : CITADIA, Juin 2024  
Sources : Admin'Express 2022, INSEE RP 2020

## REPARTITION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

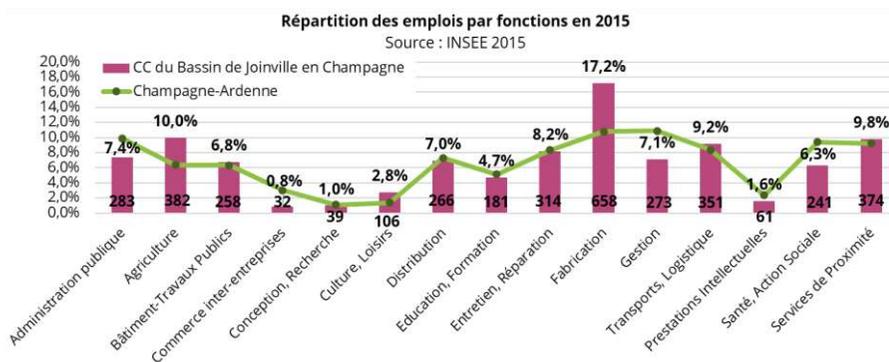
PLUi - Communauté de Communes du Bassin de Joinville



Réalisation : CITADIA, Juin 2024  
Sources : Admin'Express 2022, INSEE RP 2020

## 2. Un tissu productif encore bien présent malgré la désindustrialisation.

La répartition des emplois en 2015 par fonctions économiques souligne la **tonalité industrielle encore marquée du territoire** avec 17,2% des emplois dans la fabrication contre 10% à l'échelle de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Malgré les difficultés du secteur, **l'agriculture reste par ailleurs prédominante** avec 10% des emplois par fonction.

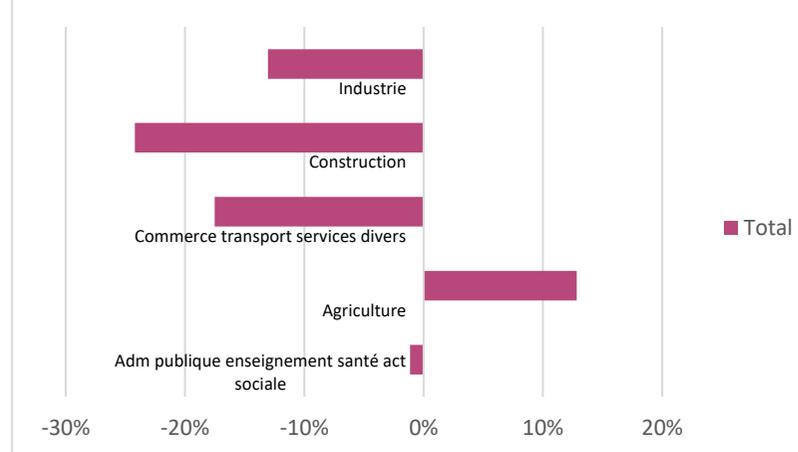


Les évolutions de l'emploi attestent d'une **difficulté du territoire à se redresser dans la plupart des fonctions**. Si certains emplois se maintiennent (+12 emplois dans l'agriculture, +14 dans l'éducation/formation, +19 dans les prestations intellectuelles), une **baisse est observée dans les activités traditionnelles du territoire et fonctions supports** (-79 emplois dans la fabrication, -159 dans le BTP, -152 dans la gestion...).

La **hausse de 50 emplois dans la fonction culture-loisirs** dénote néanmoins et peut témoigner du **potentiel de développement d'activités présentes** dans un territoire qui regorge de ressources naturelles et patrimoniales.

## Evolution des emplois par types entre 2015 et 2020

Source : INSEE 2020



Sur la période 2015-2020 : Les secteurs de l'industrie, de la construction, et du commerce, transport et services divers ont tous connu une diminution significative des emplois, avec des baisses d'environ 10% à 20%. En revanche, le secteur agricole a enregistré une croissance notable de 10% des emplois.

Le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé, et de l'action sociale reste relativement stable, avec une légère diminution proche de 0%.

### Focus définition :

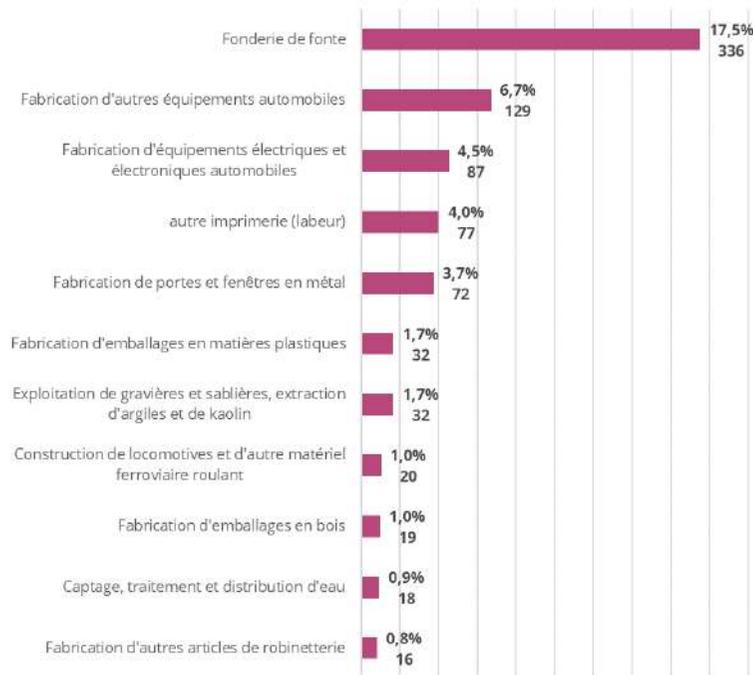
L'**indice de spécificité** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence.

Par rapport à l'ancienne région Champagne-Ardenne, la **spécialisation du territoire vers la métallurgie** apparaît évidente et témoigne de savoir-faire anciens. Malgré les restructurations économiques qui touchent le secteur, la

fonderie de fonte catalyse à elle-seule 17% des emplois du territoire. La production d'équipements automobiles et pièces électroniques comptent tous deux 11,2% des emplois.

**Nombre et part d'emplois des secteurs spécialisés au sein des emplois du territoire**

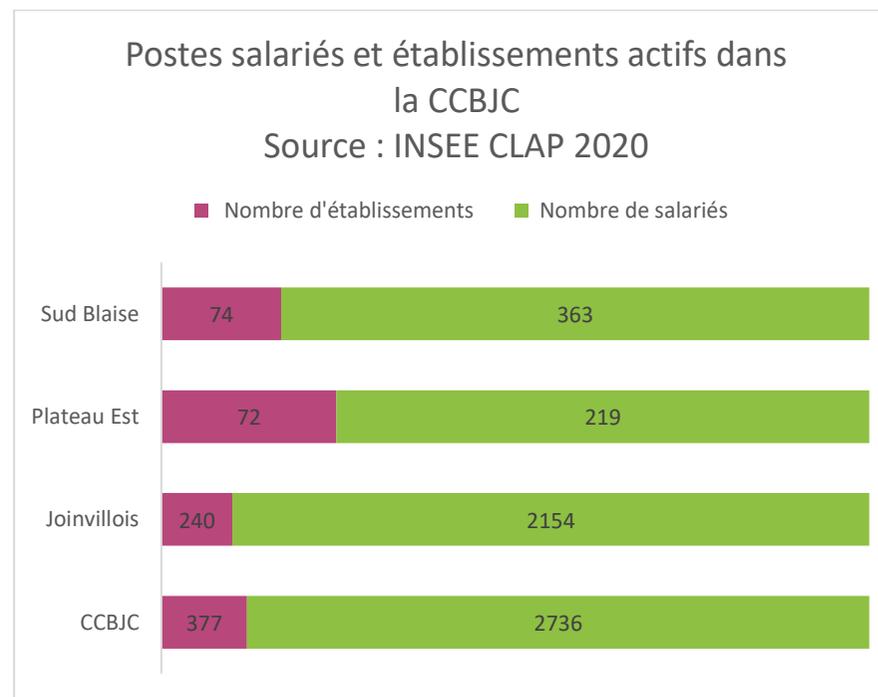
Source : ACOSS 2017



**3. Une concentration de l'emploi par quelques grands établissements.**

La CCBJC compte **377 établissements pour 2 736 postes salariés** (INSEE CLAP 2020).

Les établissements sont majoritairement situés au sein du secteur du Joinvillois (240 établissements, soit 63%), au même titre que les emplois (2 154 postes salariés, soit 79%).



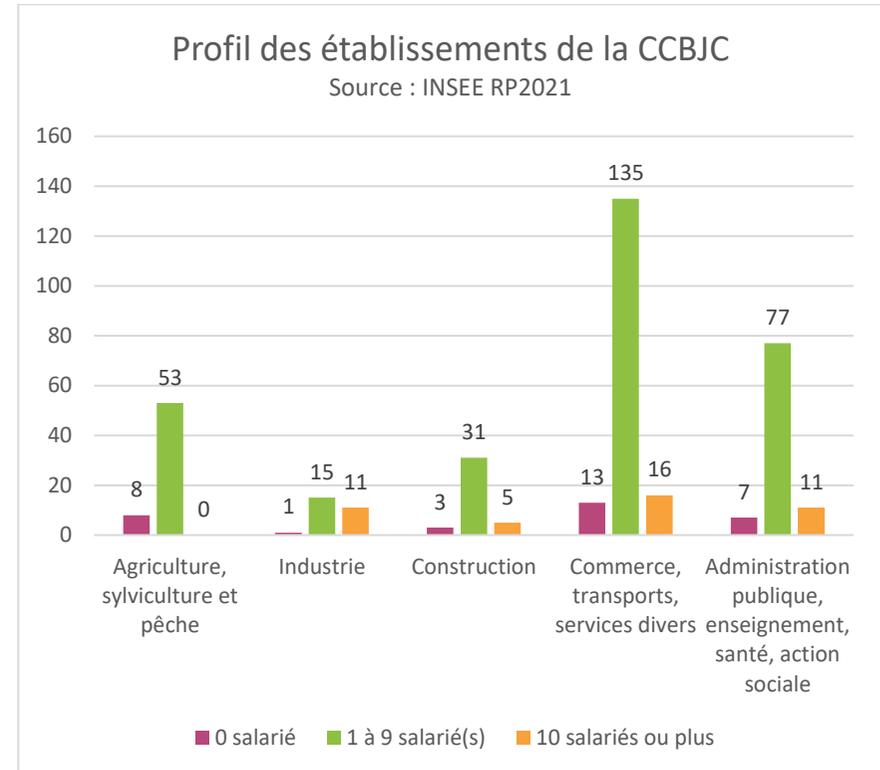
La majorité des établissements de la CCBJC sont de très petite taille 96% d'entre eux employant moins de 10 salariés (1 026 établissements), tandis que les établissements de plus de 50 salariés sont seulement 1% (11 établissements).

	Nombre d'établissements de plus de 50 salariés	Nature de l'activité
<b>Dommartin-le-Saint-Père</b>	1	Données indisponible
<b>Doulevant-le-Château</b>	1	Eurofence : entreprise de fabrication de clôtures
<b>Fronville</b>	1	Sogefi Suspensions : fabricant de pièces automobiles
<b>Joinville</b>	5	Santé, administration et commerces : Siège de la CCBJC, Mairie de Joinville, Super U, Hôpital de Joinville
<b>Vecqueville</b>	2	Ferry-Captain : producteur de ferronnerie industrielle Constantia Jeanne d'Arc SAS : fabricant d'emballages en papier

Bien qu'il soit plus accentué dans le cas de la CCBJC, ce constat se retrouve à l'échelle de la Haute-Marne, 93% des établissements employant moins de 10 salariés (13 717 salariés). Les établissements de plus de 50 salariés ne sont également représentés qu'à 1% (183 salariés). Ce constat corrobore les résultats constatés à l'échelle nationale, la France Métropolitaine comptant près de 94% de structures de moins de 10 salariés. Il faut également noter un certain équilibre en matière de répartition des effectifs salariés au sein de la CCBJC entre grands et petits établissements, 27% des postes salariés étant regroupés au sein des établissements de moins de 10% et 26% dans les établissements de plus de 100 salariés.

**La CCBJC donne donc à voir un profil d'entreprise dominé par un grand nombre de petites entreprises faiblement pourvoyeuses d'emplois et une majorité de l'activité salariée concentrée dans quelques grands**

établissements, révélateur de l'héritage industriel du territoire. Cette concentration exercée par quelques grands établissements peut présenter des risques de fragilité pour l'emploi salarié du territoire. Toutefois, l'ancrage local historique de ces grands groupes traduit leur attachement à la CCBJC, ce qui limite les risques de délocalisation. Il permet le maintien des savoirs faire locaux et assure une stabilité pour les activités existantes.



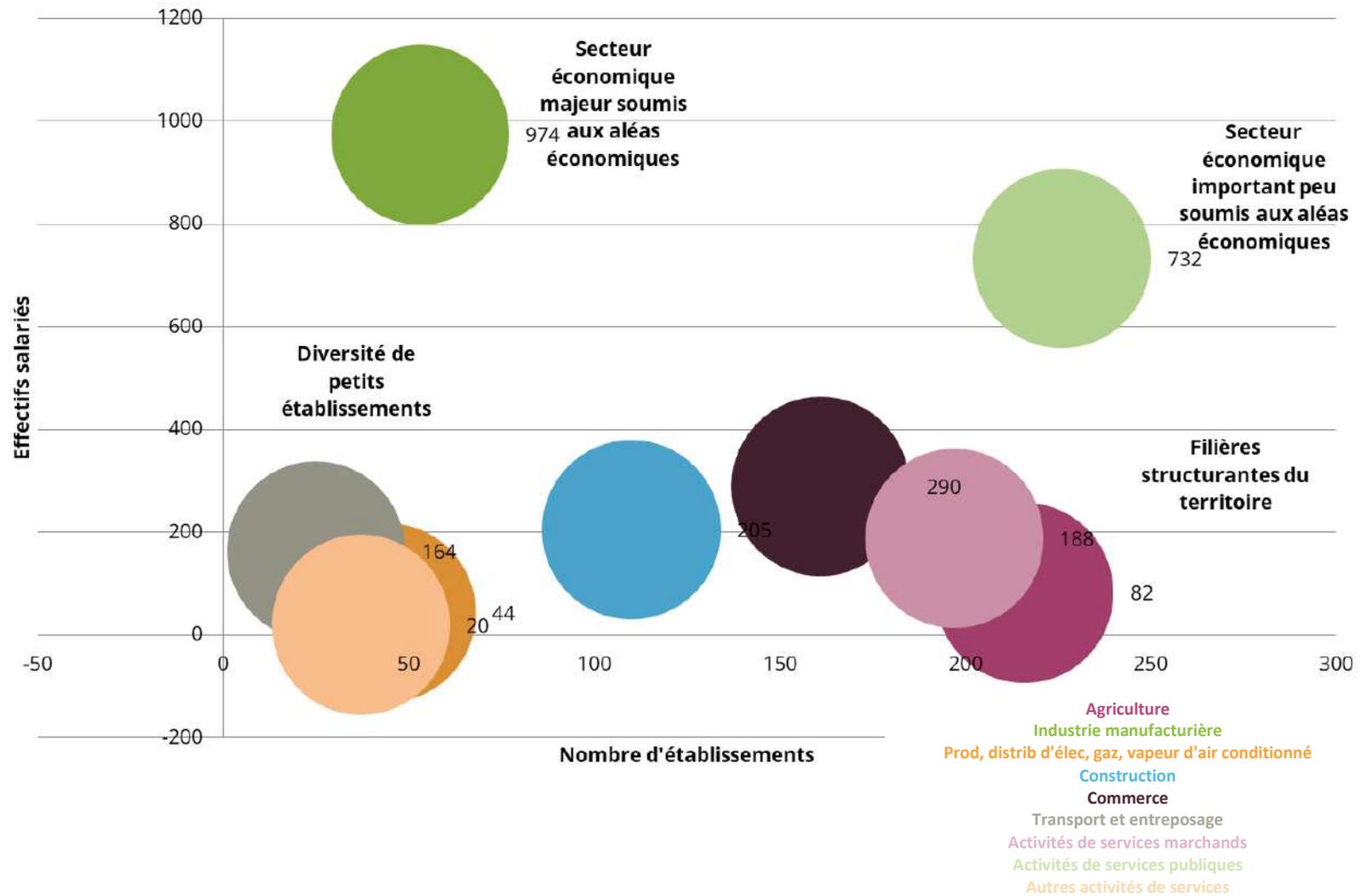
**Principaux établissements du territoire en 2019**

Source : Annuaire des entreprises de France, CCI

Etablissement	Effectifs salariés	Commune	Activité	Secteur
FERRY CAPITAIN	398	Vecqueville	Fonderie de fonte	Industrie
ADECCO FRANCE	220	Joinville	Activités des agences de travail temporaire	Service
SOGEFI SUSPENSIONS	146	Fronville	Fabrication d'équipements automobiles	Industrie
ELECTRICFIL SERVICE	89	Joinville	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules	Industrie
CONSTANTIA JEANNE D'ARC	84	Vecqueville	Fabrication d'emballages en papier	Industrie
EUROFENCE	63	Doulevant-le-Château	Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques	Industrie
SUPERMARCHÉ U	57	Joinville	Supermarchés	Commerce

## Répartition des effectifs salariés et des établissements par secteurs d'activités

Source : INSEE, CLAP 2015



#### 4. Une décroissance de la population qui ne permet plus d'alimenter les activités présentiellees.

##### Focus définition :

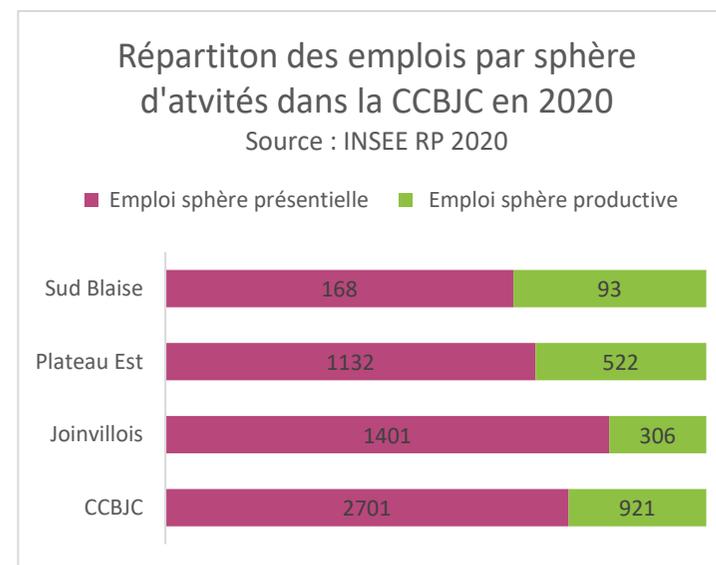
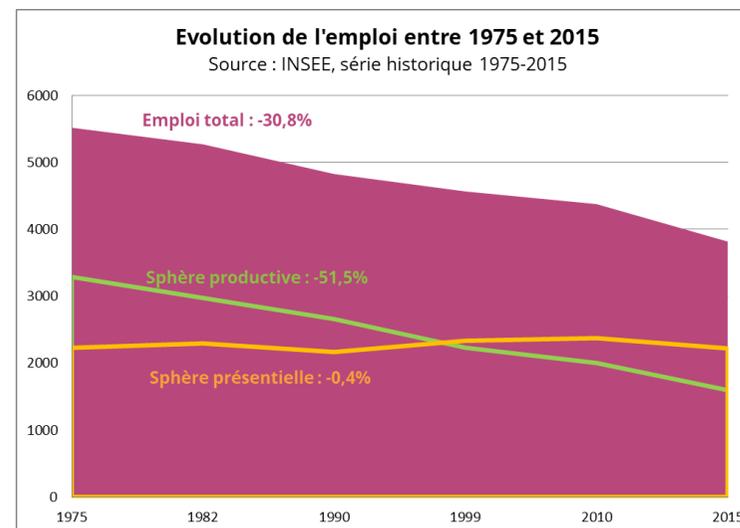
**Sphère productive** : activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

**Secteur présentielle** : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone.

Dans un contexte de désindustrialisation (-31% du nombre d'emplois entre 1975 et 2015, soit 1701 emplois), la sphère productive de la CCBJC a été particulièrement touchée (-51,5%, soit 1693 emplois). L'évolution de la sphère présentielle apparaît plus contrastée, connaissant une hausse constante entre 1990 et 2010 à corrélérer à la **dynamique de tertiairisation de l'économie** (+9,5%, soit 207 emplois), et regroupant aujourd'hui 58% des emplois totaux. La baisse du poids de l'économie présentielle traduit la **décroissance du territoire durant la période récente, marquée par une déprise économique et une baisse de sa population.**

Sans perdre de vue l'identité de la CCBJC, face aux difficultés structurelles rencontrées par les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, **l'affirmation de la sphère présentielle au sein de la CCBJC pourrait fonctionner comme un levier de renouveau pour l'économie du territoire.**

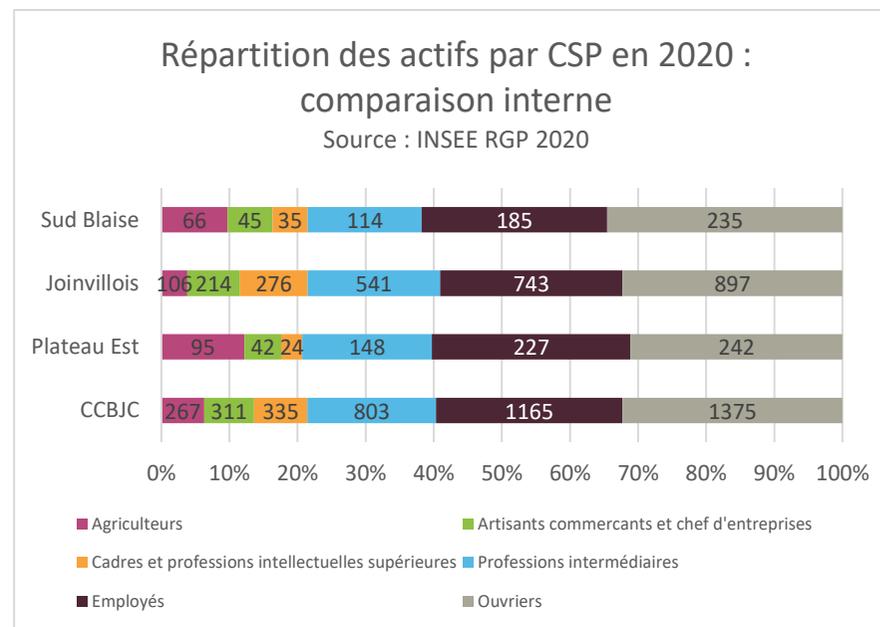
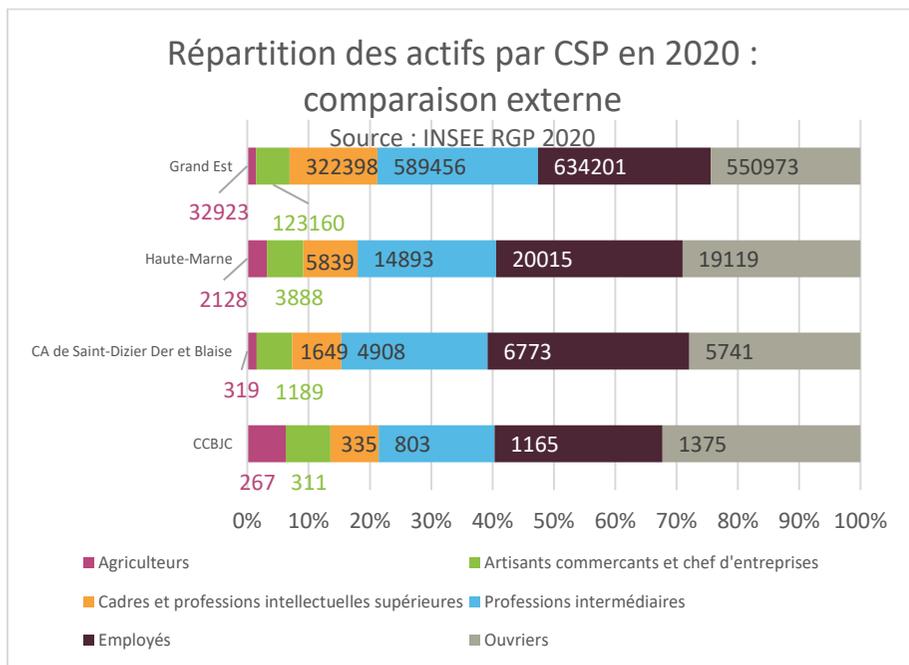
Pôle d'emploi à l'échelle du territoire, le **secteur du Joinvillois concentrait autrefois la plus grande part des emplois liés à la sphère productive.** En 2020 il concentre aujourd'hui la majorité des emplois de la sphère présentielle (1 401 soit 52%), cependant c'est le secteur du Plateau Est qui concentre la majorité des emplois de la sphère productive (522 soit 57%).



## 5. Une répartition des actifs révélatrice des savoir-faire traditionnels du territoire.

La répartition des actifs par catégorie socio-professionnelle traduit le **positionnement historiquement orienté vers l'agriculture et l'industrie du territoire avec 6% d'agriculteurs et 32% d'ouvriers** contre 3% et 29,5% respectivement à l'échelle du département de la Haute-Marne.

La part plus restreinte des employés et des professions intermédiaires (respectivement 27% et 19% contre 33% et 25% à l'échelle de la Haute-Marne) donne à voir la faible pénétration du secteur tertiaire au sein du territoire. Enfin, si la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures est comparable à celle de la CA Grand Saint-Dizier Der et Vallée (8%), celle-ci demeure bien moins importante qu'à l'échelle de la région Grand Est (14%).

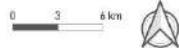
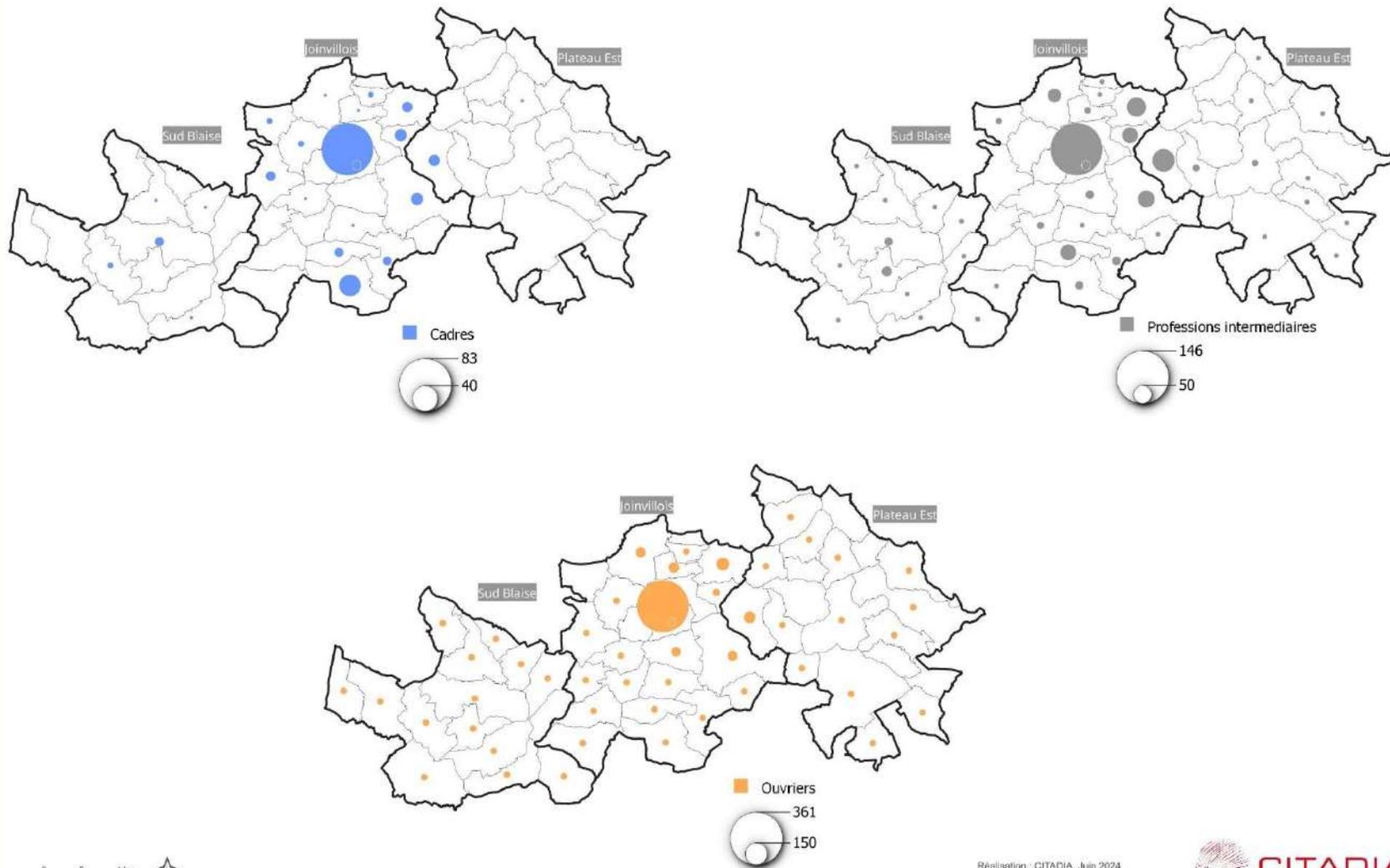


La répartition des actifs au sein du territoire témoigne du profil essentiellement rural des secteurs du Plateau Est et du Sud Blaise. Sans surprise, le secteur du Joinvillois présente quant à lui un profil similaire à l'ensemble de la CCBJC, malgré le fait que les agriculteurs y soient bien moins nombreux, contrairement aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises et aux cadres et professions intellectuelles supérieures.

Cette concentration traduit le rôle polarisateur de la ville centre à l'échelle du territoire intercommunal, qui concentre un certain nombre de fonctions supérieures.

### REPARTITION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

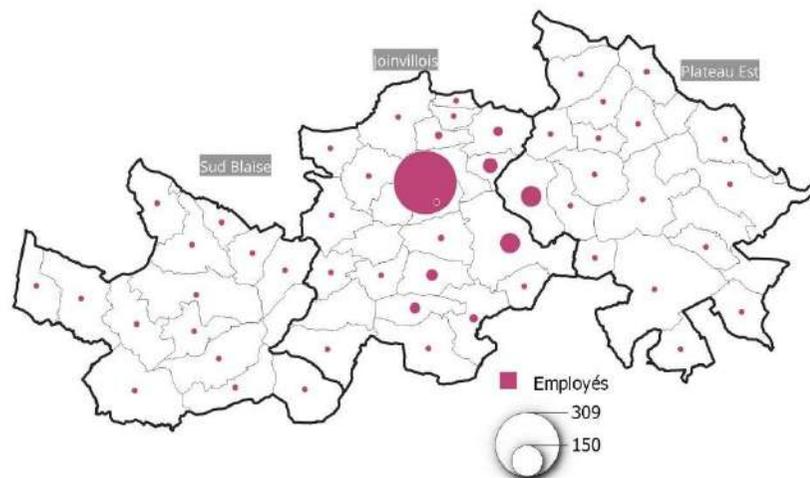
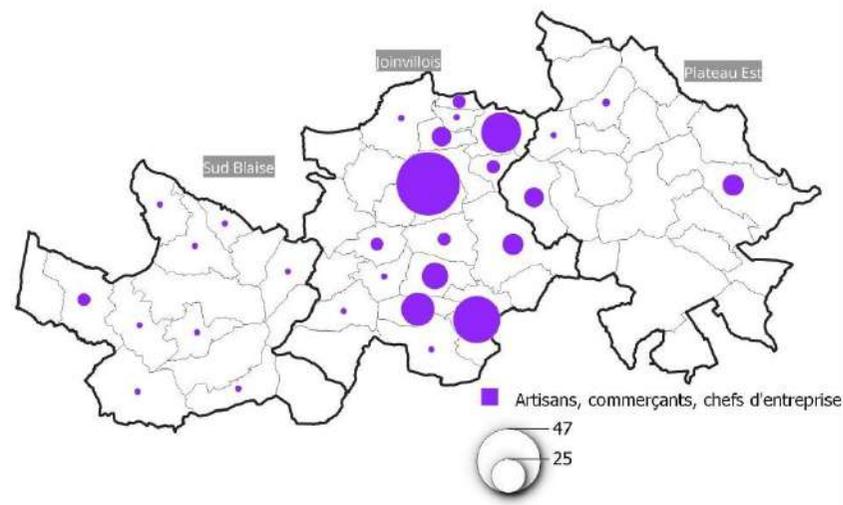
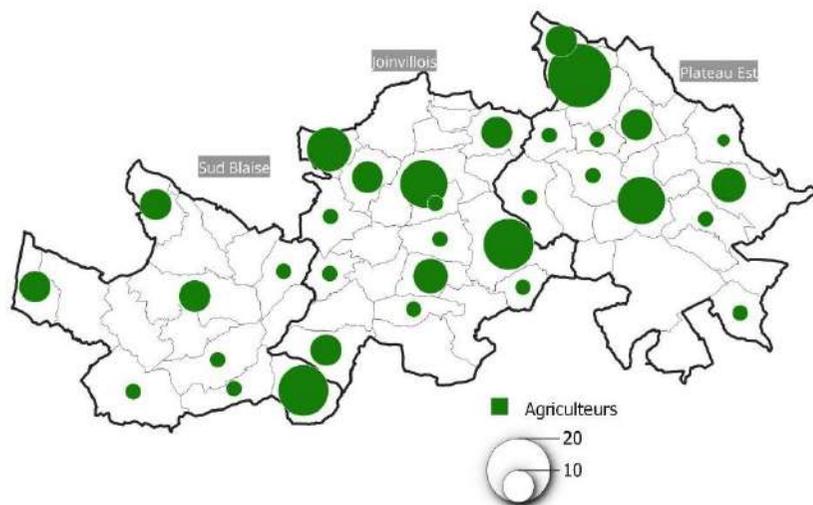
PLUi - Communauté de Communes du Bassin de Joinville



Réalisation : CITADIA, Juin 2024  
Sources : AdminExpress 2022, INSEE RP 2020

## REPARTITION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

PLUi - Communauté de Communes du Bassin de Joinville



## 6. Des niveaux de revenus intermédiaires.

Avec un **revenu médian de 19 320 €** par unité de consommation / an en 2020 (moyenne nationale : 22 400 €), la CCBJC donne à voir des **écarts en matière de revenu de ses habitants**. Les communes de Rupt et de Charmes-la-Grande présentent les valeurs les plus hautes, avec des revenus médians annuels supérieurs à 20 000€, tandis que les plus faibles sont concentrés à Vecqueville (15 961€) et à Cirey-sur-Blaise (15 746€)\*. La ville centre concentre les ménages aux plus faibles niveaux de revenus de la CCBJC, s'expliquant notamment par la présence de l'offre résidentielle locative et des équipements destinés aux populations fragiles.

Néanmoins, le rapport interdécile en-deçà de celui des territoires de comparaison traduit une répartition globalement équilibrée des revenus entre ménages (2,9, contre 3,1 pour la CA de Saint-Dizier et pour celle de Chaumont) et de moindres disparités.

Au global, si le territoire de la CCBJC présente des **niveaux de revenus plus faibles que dans les territoires de comparaison** (1<sup>er</sup> décile inférieur à celui de la CA de Saint-Dizier et celle de Chaumont), le revenu médian ainsi que le 9<sup>ème</sup> décile sont plus élevés que ceux de la CA de Saint-Dizier, traduisant une population aux revenus globalement plus élevés que ceux de la CA voisine. Ces niveaux de revenus restent cependant inférieurs à ceux constatés au sein de la CA de Chaumont, soulignant de fait sa position intermédiaire.

Ce niveau de revenu interroge sur les **réponses à apporter aux personnes les plus vulnérables** en particulier en termes d'offre de logements abordables, décents et en matière d'accès aux équipements et services essentiels.

\* Les données disponibles (Filosofi) ne portent que sur 27 communes, soit moins de la moitié du territoire de la CCBJC, ce qui appelle à une vigilance quant à l'analyse des revenus à l'échelle communautaire. En effet, les données sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée sur les très petites zones (moins de 50 ménages et moins de 100 personnes).

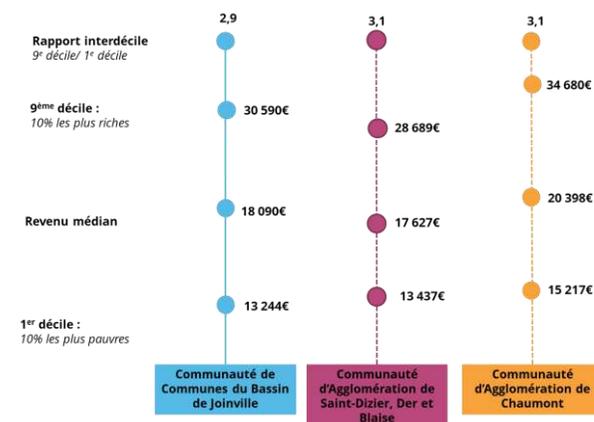
## Niveaux de revenus par commune au sein de la CCBJC

Source : Filosofi 2020

Revenu médian	Nombre de communes en 2015	Nombre de communes en 2020
15500€ à 16500€	3	0
16500€ à 17500€	2	2
17500€ à 18000€	5	1
18000€ à 18500€	8	1
18500€ à 19000€	3	3
19000€ à 19500€	0	6
19500€ à 20000€	4	3
Plus de 20000€	2	9

## Niveaux de revenus par commune au sein de la CCBJC

Source : Filosofi 2015



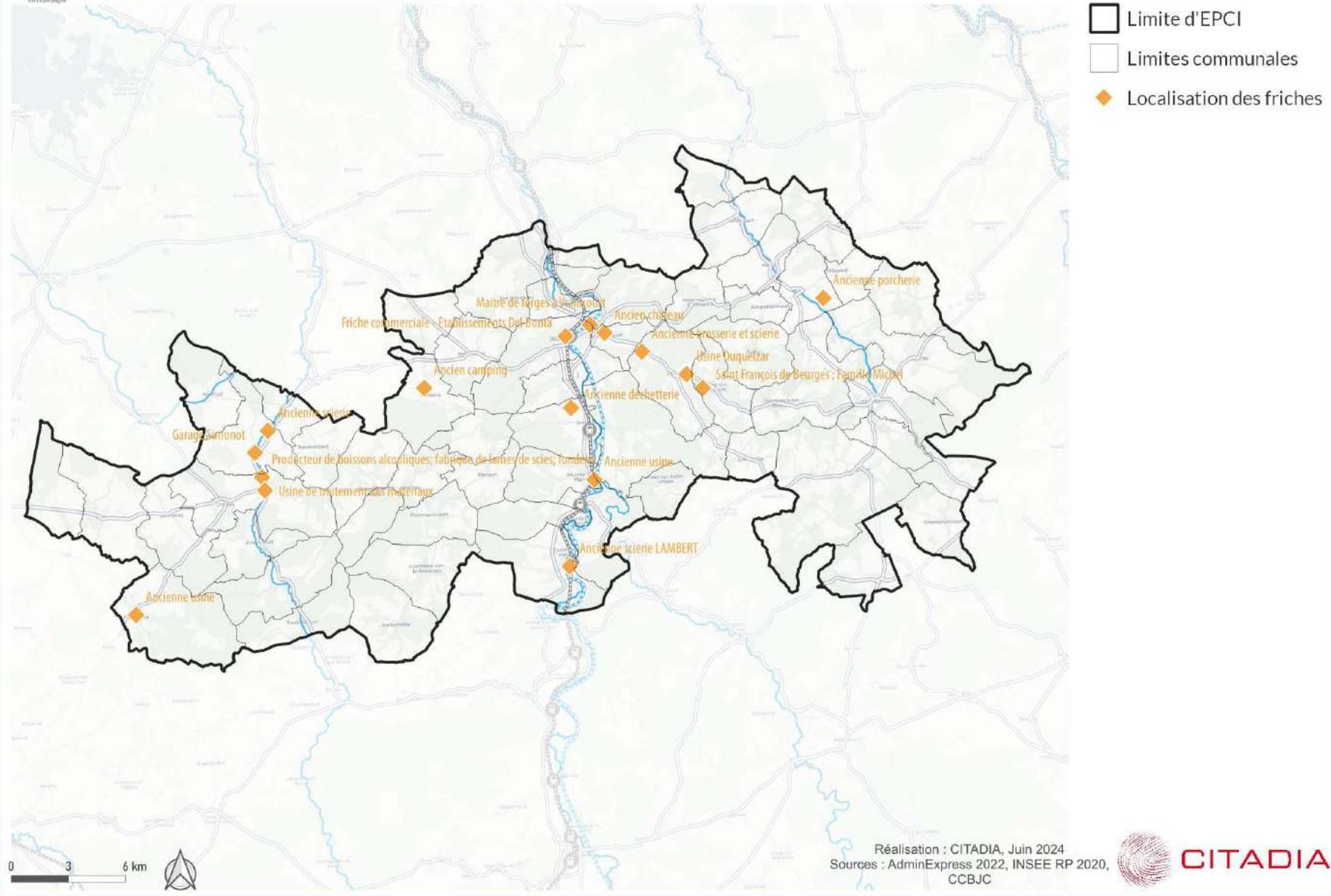
## *7. Des friches économiques, industrielles et agricoles à reconquérir*

Afin de développer une stratégie en faveur du développement économique, la CCBJC a réalisé une première identification de friches économiques et agricoles.

Ce travail, encore poursuivi par la communauté de communes, constitue un enjeu majeur en matière d'aménagement du territoire afin de répondre aux objectifs de réduction de l'étalement urbain et de revitalisation urbaine. Si la carte suivante témoigne d'une répartition encore relativement diffuse de ces friches, la suite de leur identification devrait permettre de cibler les secteurs à privilégier en matière de requalification.

## LOCALISATION DES FRICHES (2024)

PLUi - Communauté de Communes du Bassin de Joinville



## Atouts

- Un pôle d'emploi qui irrigue l'ensemble de la vallée de la Marne et est en mesure de jouer son rôle de « locomotive du développement » à l'échelle du territoire.
- Des savoir-faire traditionnels reconnus qui distinguent le territoire et constituent les moteurs de l'économie locale malgré l'instabilité de l'industrie face aux mutations du marché.
- Des potentiels de développement d'une économie présentielle et touristique qui cultive les atouts naturels, paysagers et patrimoniaux du territoire, au bénéfice du cadre de vie des habitants et personnes de passage.
- Un territoire engagé dans la réinsertion des chômeurs au travers du dispositif national « Territoires Zéro chômeur de longue durée » auquel les communes de Joinville, Vecqueville et Fronville participent.

## Faiblesses

- Une tendance longue de désindustrialisation ayant affecté le dynamisme du territoire, terni l'image locale et fragilisé la population.
- Un tissu économique peu diversifié, centré sur une base productive forte, elle-même essentiellement orientée vers la métallurgie.
- Une dépendance du territoire à quelques grands donneurs d'ordre soumis à des décisions extérieures et à la concurrence internationale malgré l'ancrage historique de grands groupes.
- Une population peu diplômée et un départ contraint des jeunes à l'extérieur du territoire pour réaliser leurs études et trouver un emploi.
- Des friches économiques et industrielles à identifier et qualifier.
- Une diminution du nombre d'emplois dans quasiment tous les secteurs, pouvant être corrélée à la diminution du nombre d'actifs

## Défis

- Diversifier le tissu économique et les secteurs par des activités permettant à la fois de redorer l'image du territoire et valorisant ses ressources (économie circulaire, énergies renouvelables, agriculture extensive...).
- Enclencher une dynamique de reconversion en favorisant l'émulation entrepreneuriale par une offre foncière et immobilière de qualité, associée à des services connexes (gardiennage, restauration...) et adaptée aux attentes diversifiées des actifs, entreprises et activités.
- Faire du numérique un levier d'attractivité à destination des couples bi-actifs ou travailleurs indépendants en quête d'un cadre de vie agréable à la campagne pour exercer leur métier.
- Anticiper la mutation des secteurs de production afin de répondre aux nouveaux besoins dans un contexte de tertiairisation de l'économie et de nouveaux métiers (formation, adaptation au numérique et nouvelles technologies, mise en réseau).
- Accompagner les entreprises dans leur parcours résidentiel en apportant de la lisibilité au territoire en interne (connaissance des disponibilités, départs/reprises...) et aux potentiels porteurs de projets.

# Chapitre 4 : Agriculture

## I. Un héritage agricole palpable.

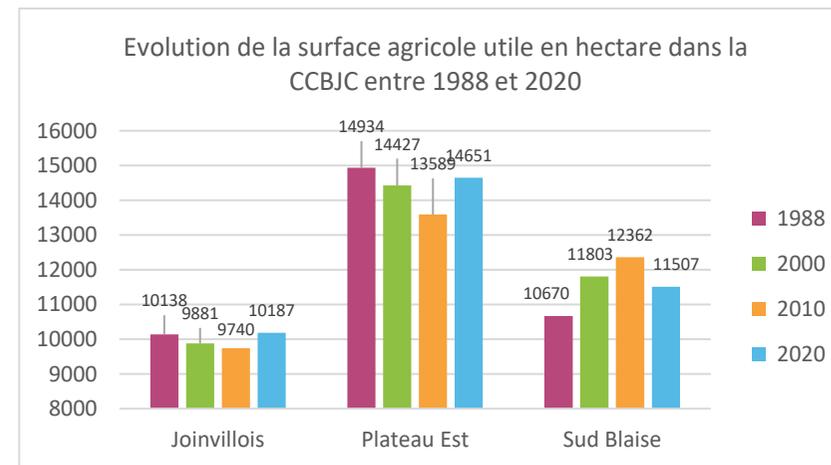
### 1. L'agriculture : une concentration de l'activité par quelques grands exploitants.

#### 1.1. Une relative stabilité de l'espace agricole.

La Surface Agricole Utile (SAU) reste stable entre 1988 et 2020 ; son emprise est d'environ 36 345 ha. Ce constat traduit la **résistance du secteur et son ancrage au territoire**. Il est à rapprocher des tendances observées à l'échelle de la Haute-Marne et de l'ancienne Région Champagne-Ardenne. Cette évolution est toutefois contrastée selon les périodes entre :

- **Une hausse légère de la SAU entre 1988 et 2000** (0,09% par an, soit 369 ha) portée par l'augmentation de la SAU dans le secteur Sud Blaise (+0,9%) qui compense la baisse conjointe dans les secteurs du Joinvillois et du Plateau Est.
- **Une baisse légère entre 2000 et 2010** (-0.12% par an soit -420 ha), imputables à ces deux mêmes secteurs malgré une évolution moyenne annuelle de +0.5% sur le Sud Blaise.
- **Une légère hausse entre 2010 et 2020** de la SAU (+5ha) par exploitation. Cependant cette augmentation n'est pas homogène sur le territoire comme le montre le graphique, le Sud Blaise a connu une diminution tandis que les deux autres secteurs ont connu une augmentation

Zone de graphique / e	SAU 1988	SAU 2000	SAU 2010	SAU 2020	TCAM 1988-2010
CC du Bassin de Joinville en Champagne	35 742	36 111	35 691	36 344	0,08%
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	31 423	31 910	31 546	43 654	1,51%
Haute-Marne	311 278	310 424	304 797	314 927	0,05%
Champagne-Ardenne / Grand Est	1 558 715	1 560 346	1 527 257	3 017 200	3,05%

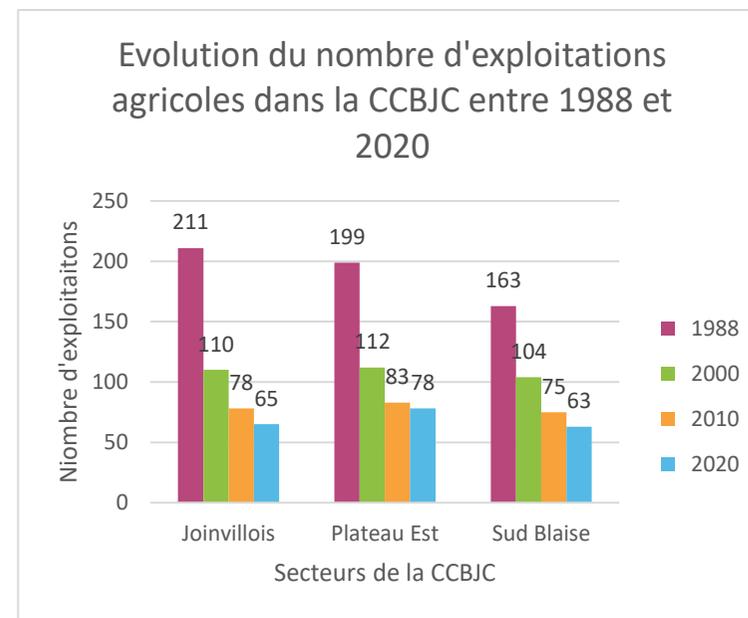
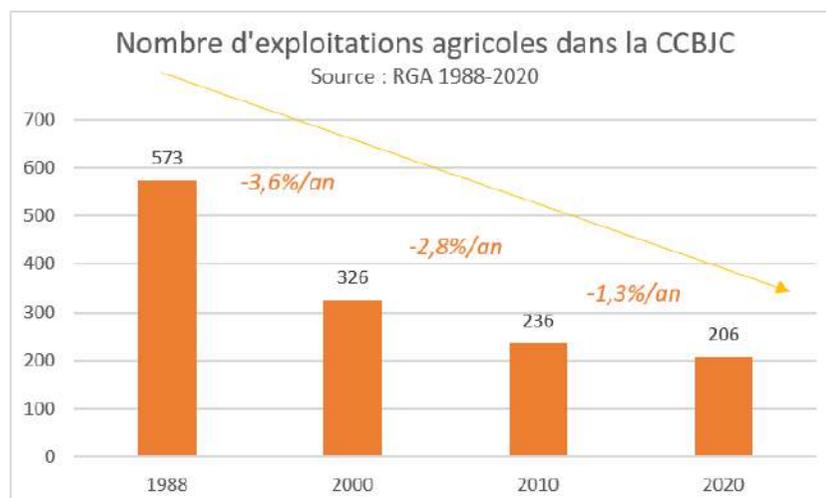


#### 1.2. Une baisse continue du nombre d'exploitations agricoles liée à l'évolution des structures vers des formes sociétaires.

Le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par plus de deux sur l'ensemble de la période à l'échelle de la CCBJC (-59% soit -337). Elle est plus marquée entre 1988 et 2000 (-4,6% par an soit -247 exploitations) qu'entre 2000 et 2010 (-3% par an soit -90) et qu'entre 2010 et 2020 (-30 exploitations soit, une diminution de -1.2% par an)

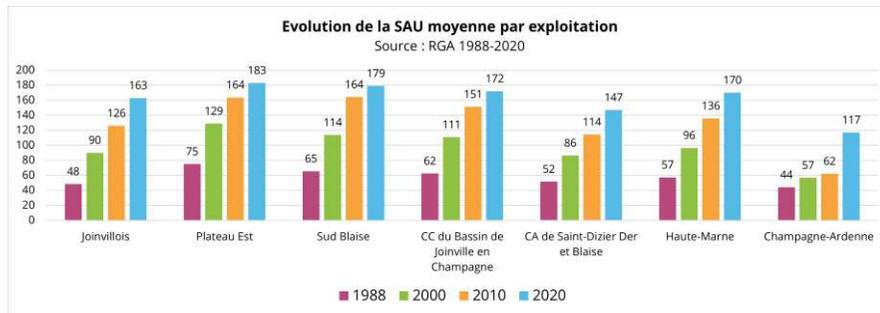
Cette **tendance longue de repli du nombre d'exploitations** n'est pas propre au territoire comme en témoigne la disparition de 3 200 exploitations entre 1988 et 2010 à l'échelle de la Haute-Marne.

Entité géographique	1988	2000	2010	2020	Evol 1988-	TCAM
CC du Bassin de Joinville en Champagne	573	326	236	206	-367	-5%
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	610	370	276	296	-314	-3%
Haute-Marne	5 445	3 219	2 245	1 850	-3 595	-5%
Champagne-Ardenne / Grand Est	35 459	27 563	24 587	41 000	5 541	1%



La **surface moyenne des exploitations ne cesse d'augmenter** depuis 1988, passant de 62,3 ha à 151,23 en 2010. Si des données plus récentes ne sont pas disponibles, les élus avancent une SAU moyenne par exploitation de 190 ha aujourd'hui à l'échelle de la Haute-Marne, témoignant de **tendances au remembrement et au rachat d'exploitations qui se poursuivent**. Cela s'est confirmé avec le recensement agricole 2020 qui établit la SAU moyenne d'une exploitation à 172 hectares sur le territoire de la communauté de communes de Joinville.

Les superficies toujours en herbe ne représentent plus que 13,2% de la SAU du territoire en 2010 (28% en 1988). Cette baisse traduit de nouveau l'**évolution du système agricole, avec moins d'élevage et davantage de grandes cultures**.



	STH/SAU 1988	STH/SAU 2000	STH/SAU 2010
CC du Bassin de Joinville en Champagne	28,0%	19,2%	13,2%
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	36,0%	24,6%	20,6%
Haute-Marne	43,2%	34,1%	28,6%
Champagne-Ardenne	22,2%	18,1%	15,5%

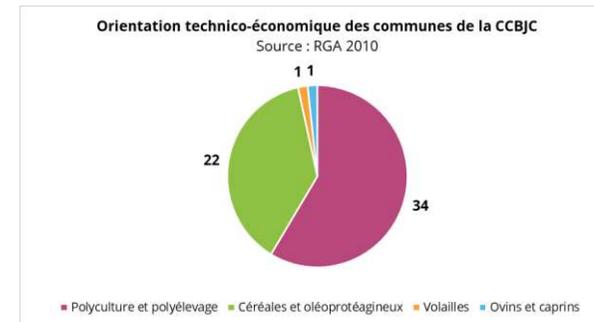
### 1.3. Une activité majoritairement tournée vers la polyculture et le polyélevage.

#### Focus définition :

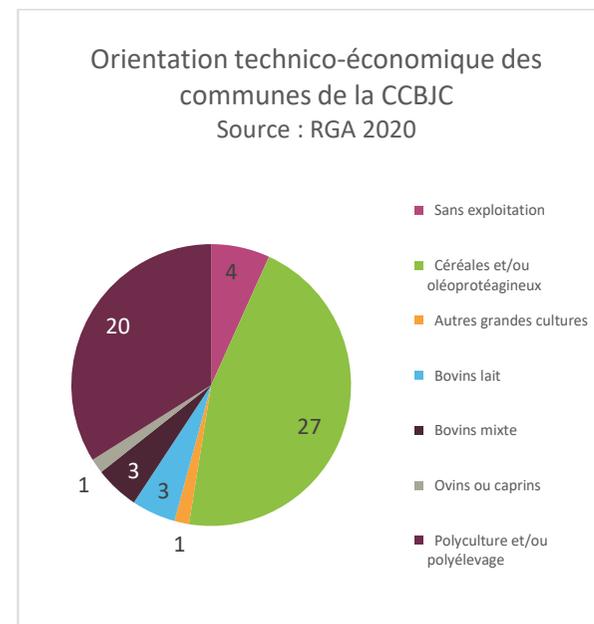
**Polyculture-élevage :** La polyculture-élevage est un système de production agricole combinant une ou plusieurs cultures (destinée(s) à la vente et/ou à l'alimentation des animaux) et au moins un élevage (Source : INRA 2019).

L'orientation technico-économique des exploitations (OTEX) classe les exploitations selon leur spécialisation. On observe que les activités sont principalement orientées vers les grandes cultures (céréales et oléo protéagineux) ainsi que vers l'élevage et le polyélevage. Ces pratiques intensives de grandes cultures sont rendues possibles par le **caractère rural des plaines de la CCBJC, et par le relief peu accidenté en particulier sur le plateau.** On

note par ailleurs un élevage d'ovins caprins sur la commune de Donjeux et une production de volailles sur la commune d'Autigny-le-Grand.



Depuis 2010, les OTEX du territoire de la CCBJC se sont diversifiés, avec la disparition d'exploitation pour certaines communes et la diversification de l'élevage bovin et l'apparition d'un élevage ovins.

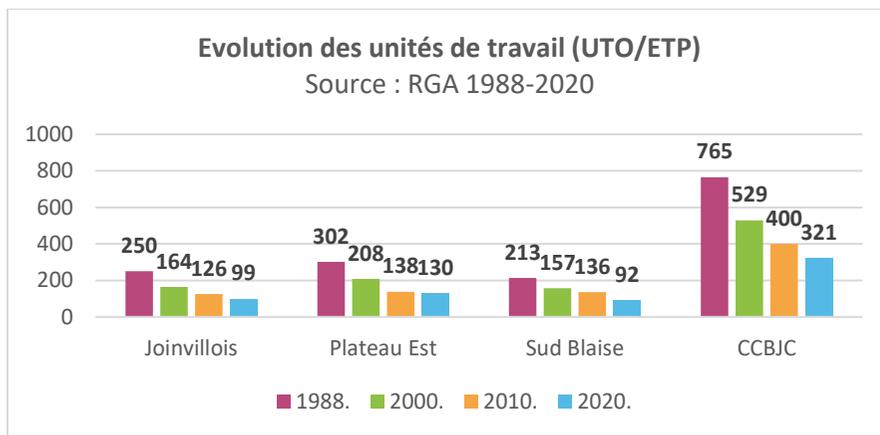


## II. Un secteur économique en mutation

### 1. Une mécanisation de l'agriculture ayant entraîné la réduction des effectifs agricoles.

En 2010, le secteur agricole concentre **216 établissements actifs (20% de l'ensemble des établissements de la CCBJC) et 82 salariés** (3% de l'ensemble de l'emploi salarié - CLAP 2015). Au-delà de son empreinte spatiale et historique, le **poids du secteur agricole reste palpable malgré le nombre limité d'emplois généré**. Aujourd'hui le secteur a connu une légère baisse du nombre d'établissements. Le territoire présentait en 2020 206 exploitations, soit une baisse de 10 exploitations en 10 ans, soit 1 exploitation en moins par an. Cette baisse suit la tendance du nombre d'UTO.

Le nombre d'unités de travail occupé connaît une baisse constante entre 1988 et 2020 (perte de 444 ETP/UTO) qui s'explique par la **mécanisation des modes de production**. La réduction de cet équivalent du temps de travail pour une personne à temps complet s'inscrit dans la tendance départementale et apparaît plus forte (-2,2% par an entre 1988 et 2010) que dans l'ancienne région Champagne-Ardenne (-1,3% sur la même période).



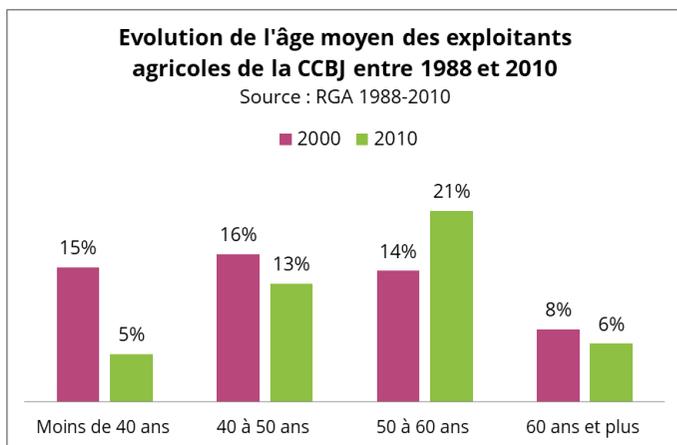
Année	UTO 1988	UTO 2000	UTO 2010	ETP 2020	TCAM 1988-2020
CCBJC	765	529	400	321	-1,81%
Haute-Marne	7 424	4 801	3 644	3 051	-1,84%
CA de Saint-Dizier Der et Blaise	820	549	459	492	-1,25%

### 2. Un vieillissement structurel des exploitants.

Le vieillissement des actifs agricoles est manifeste avec une baisse importante des exploitants âgés de moins de 40 ans, passant de 15% en 2000 à 5% en 2010 et une hausse concomitante des 50 à 60 ans (14% à 21% en 2010) sur l'ensemble des exploitants.

Cette évolution de l'activité agricole sur le territoire de la CCBJC reflète les tendances nationales où **l'âge moyen des chefs d'exploitation s'élève et n'est pas compensé par l'arrivée de jeunes agriculteurs**.

La reprise des exploitations ne semble néanmoins pas être un enjeu dans le territoire, le **nombre de candidats à la reprise étant plus important que le nombre d'exploitations disponibles**. Les jeunes agriculteurs désireux de s'installer sont même confrontés à la concurrence des grands exploitants, entraînant une **hausse des prix du foncier agricole**.



### 3. Une augmentation des prix de terres agricoles ces 20 dernières années.

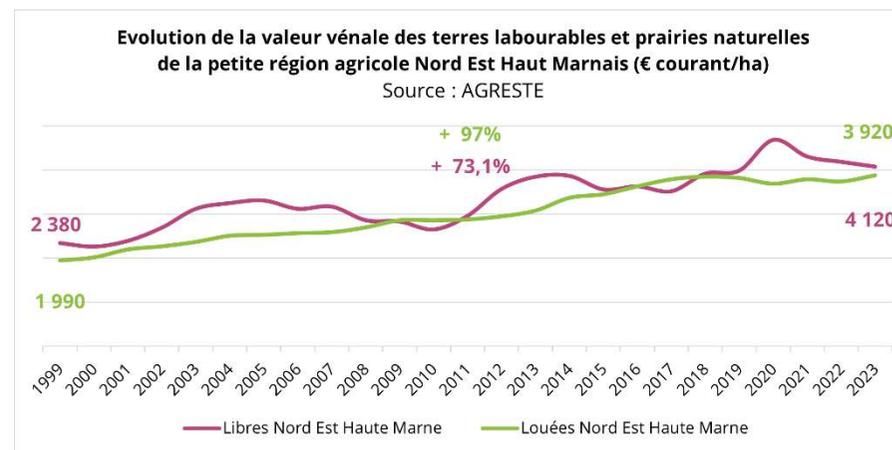
Le prix des terres agricoles est influencé par différents facteurs, tels que la localisation, la qualité des sols, le type de production, ainsi que le niveau de pression foncière.

À l'échelle de la région Grand Est, les prix des parcelles libres de plus de 70 hectares ont doublé de 1997 à 2017 passant de 3 420 € à 6 470 € par hectare soit une hausse de 87%, à nuancer par la présence de grands vignobles dont les prix moyens sont bien plus élevés.

**En Haute Marne, les prix sont les moins élevés de la région Grand Est et sont compris entre 3 000 et 4 000 euros à l'hectare. Si le doublement des prix ces 20 dernières années reste « contenu » à l'échelle de la petite région agricole du Nord Est de la Haute-Marne par rapport aux prix exercés ailleurs dans la région** (terres crayeuses de Marne, terres viticoles d'Alsace et Champagne...), les productions sont beaucoup moins rentables. On constate ainsi une décorrélacion entre la hausse des prix des terres et la rentabilité des productions, qui diminue. En 2023, le prix moyen des terres et prés est estimé à

4 120 euros par hectares pour les terrains libres achetés et 3 920 euros par hectares pour les terrains loués

**La pression foncière et la concurrence pour l'achat des terres restent toutefois palpables, en particulier pour les petits producteurs désireux de s'installer en agriculture de proximité ou en circuits-courts, dans le secteur maraîcher en particulier.**



**Echenay**  
Source : CCBJC



**Morionvilliers**  
Source : CCBJC

Des démarches de diversification encore limitées, qui méritent d'être soutenues.

### 3.1. Des signes et sigles gages de la qualité des terres et production.

L'INAO, l'institut national de l'origine et de la qualité, identifie plusieurs signes de qualité et d'origine du terroir :

- AOP (appellation d'origine protégée) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique.
- AOC (appellation d'origine contrôlée) désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue donc une étape vers l'AOP.
- IGP (Indication Géographique Protégée) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. L'IGP s'applique aux secteurs agricoles, agroalimentaires et viticoles.

La CCBJC se situe dans l'aire de production de **l'IGP « vins mousseux de qualité blancs, rosés et rouges »**, hormis le sud du secteur Sud Blaise. **L'IGP « Haute Marne rosés et rouges » « Haute Marne primeur ou nouveaux blancs, rosés et rouges » ainsi que l'IGP « Emmental français Est-Central »** couvre l'ensemble du territoire de la CCBJC. Une **AOC « Brie de Meaux »** est identifiable sur le territoire, au nord du Sud Blaise et sur quasiment l'ensemble du Plateau Est. Cette AOC concerne précisément 23 communes :

- Aingoulaincourt, Annonville, Busson, Chambroncourt, Cirfontaines-en-Ornois, Echenay, Effincourt, Épizon, Germay, Germisay, Gillaumé, Lézeville, Metrud, Montreuil-sur-Thonnance, Morionvilliers, Nully, Noncourt-sur-le-Rongeant, Pansey, Paroy-sur-Saulx, Poissons, Sailly, Saudron, Thonnance-les-Moulins.

### 3.2. Des produits locaux à valoriser.

La notion de terroir recouvre un savoir-faire local, une identité propre à un territoire, des traditions à préserver et valoriser. Le territoire ne bénéficie pas au sein de son périmètre d'un terroir singulier ni d'un produit phare reconnu à une échelle élargie. **Quelques produits de qualité participent néanmoins à la construction de l'image du territoire : la truffe grise, les écrevisses à patte rouge, l'apiculture avec des ruches bio, ou encore la production de vins locaux.**

Divers **événements sont organisés pour mettre en valeur ce savoir-faire local et inviter le public à la dégustation** : journées thématiques sur la truffe à Joinville, repas gastronomique, visite de la production d'écrevisses au sein de la ferme pédagogique « Astaculture du Moulin » à Thonnance-lès-Joinville, fête du terroir durant la période estivale à Joinville, etc.

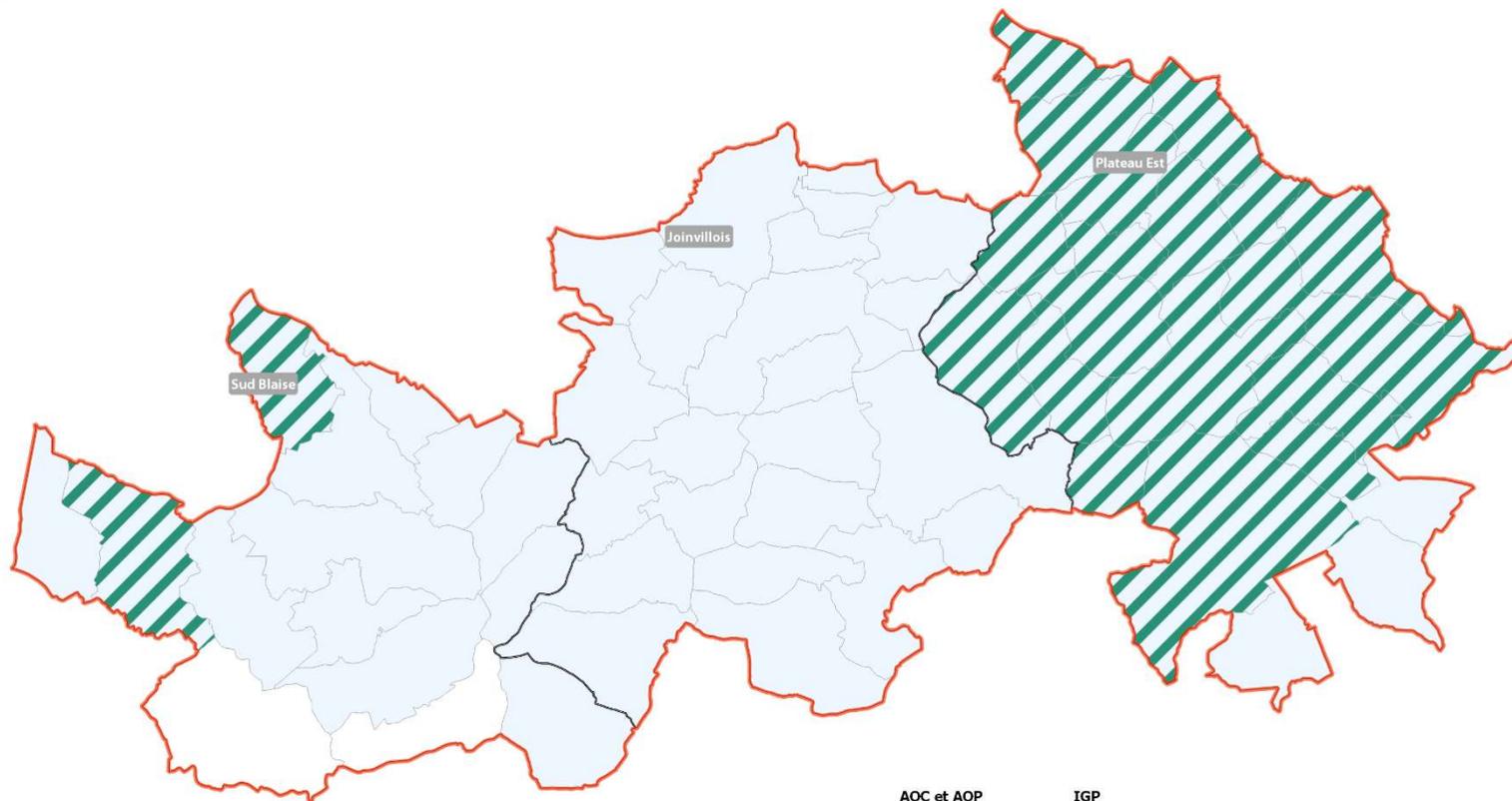
Deux marchés locaux sont par ailleurs organisés sur les communes de Poissons et Joinville.

A ce jour, **aucune des exploitations du territoire n'est adhérent au réseau « Bienvenue à la ferme »**, qui permet de pratiquer des activités de vente directe (marché, ferme, magasin de producteurs...) ou d'accueil à la ferme (hébergement, ferme pédagogique, restauration...).

Tant est si bien que **la CCBJC pourrait soutenir le développement de lieux de ventes en circuit-court à la fois pour diversifier les activités agricoles, renforcer la proximité entre les producteurs et les consommateurs et soutenir l'agritourisme.**

**PLUi** Terroir de qualité

Bassin de Joinville  
en Champagne  
PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



- |                   |  |
|-------------------|--|
| <b>AOC et AOP</b> | <b>IGP</b>   |
| Brie de Meaux     | Vins mousseux de qualité blancs, rosés et rouges       |
|                   | Haute Marne rosés et rouges                            |
|                   | Haute Marne primeur ou nouveau blancs, rosés et rouges |
|                   | Emental français Est-Central                           |

0 2 km

Sources : IGN, INAO  
Réalisation : Citadia Conseil - Mai 2019



### 3.3. Des exploitations en cours de conversion à l'agriculture biologique.

Selon l'Agence Bio, l'Agriculture Biologique est un mode de production qui allie les pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal.

**En 2010 2 exploitations sont converties en agriculture biologique**, ce qui témoigne du poids encore dominant du modèle intensif de production. Des initiatives pour une agriculture plus raisonnée tendent néanmoins à se développer. **Quatre producteurs sont en cours de conversion, à la fois en grandes cultures, cultures fourragères et production de lait :**

- Joinville avec 2 exploitants,
- Gudmont-Villiers avec 1 exploitant,
- Villiers-aux-Chênes avec 1 exploitant.

**En 2023, on dénombre 10 producteurs qui sont engagés dans l'agriculture biologique dont 1 en conversion.** Vecqueville, Gudmont-Villiers, Doulevant-le-Château sont les communes qui présentent le plus de producteurs bio.

Par ailleurs, la chambre d'agriculture de Haute-Marne soutient le développement de Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) en vue de développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Ce sont des groupements d'agriculteurs qui développent un ensemble de pratiques avec des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Ils expérimentent ainsi des pratiques pour moins employer d'engrais, éviter l'érosion des sols, ou encore améliorer la fertilité.

## Atouts

- Une agriculture bien ancrée, caractéristique de l'identité du territoire et de son paysage – et une Surface Agricole Utile qui se stabilise.
- Des signes et périmètres de qualité pour les productions agricoles qui témoignent d'un contexte physique favorable aux pratiques agricoles et de savoir-faire reconnus.
- Des produits dérivés qui soulignent la présence d'un terroir local à même d'être valorisé davantage.

## Faiblesses

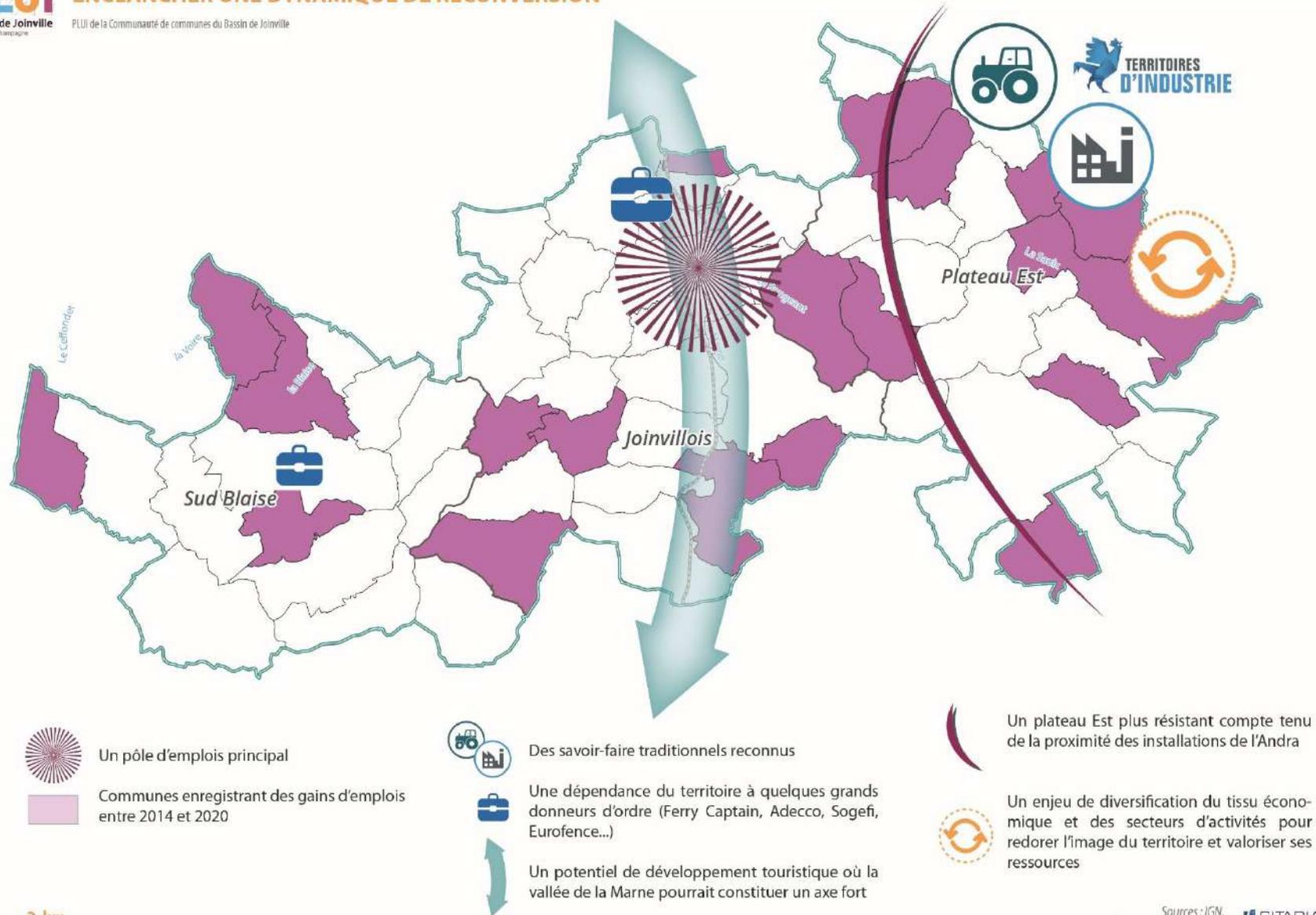
- Une agriculture exportatrice et une hausse des prix du foncier qui limitent la création de valeur ajoutée sur le territoire et l'installation de petits producteurs.
- Un phénomène de « concentration » des exploitations agricoles en structures agricoles sociétaires, en défaveur de l'installation de petits producteurs (nombre de candidats à l'installation est largement supérieur au nombre d'exploitations agricoles disponibles à la reprise).
- Une agriculture peu diversifiée concentrée sur le poly-élevage et les cultures céréalières.
- Des circuits-courts quasiment absents qui gagneraient à être développés à l'heure où l'on observe une recrudescence du « consommer local ».

## Défis

- Préserver le foncier agricole, en particulier pour le développement de plus petites exploitations.
- Soutenir le développement des pratiques plus raisonnées (limitation des intrants, valorisation des anciens modes de faire ou alternatifs, agro-biologie...).
- Faciliter la diversification des exploitations agricoles (vente à la ferme, agri-tourisme, produits annexes...).
- Recenser les bâtiments agricoles délaissés ou sous utilisés et envisager un éventuel changement de destination concernant le bâti présentant un potentiel de réhabilitation cohérent avec les attentes actuelles des ménages.

## PLUI ENLANCHER UNE DYNAMIQUE DE RECONVERSION

Bassin de Joinville en Champagne  
PLUI de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



Un pôle d'emplois principal



Communes enregistrant des gains d'emplois entre 2014 et 2020



Des savoir-faire traditionnels reconnus



Une dépendance du territoire à quelques grands donneurs d'ordre (Ferry Captain, Adecco, Sogefi, Eurofence...)



Un potentiel de développement touristique où la vallée de la Marne pourrait constituer un axe fort



Un plateau Est plus résistant compte tenu de la proximité des installations de l'Andra



Un enjeu de diversification du tissu économique et des secteurs d'activités pour redorer l'image du territoire et valoriser ses ressources

0 2 km

Sources : IGN, CITADIA  
Réalisation : Citadia Conseil - Juillet 2024



# Chapitre 5 : Equipements et services

## I. L'offre d'équipements et services

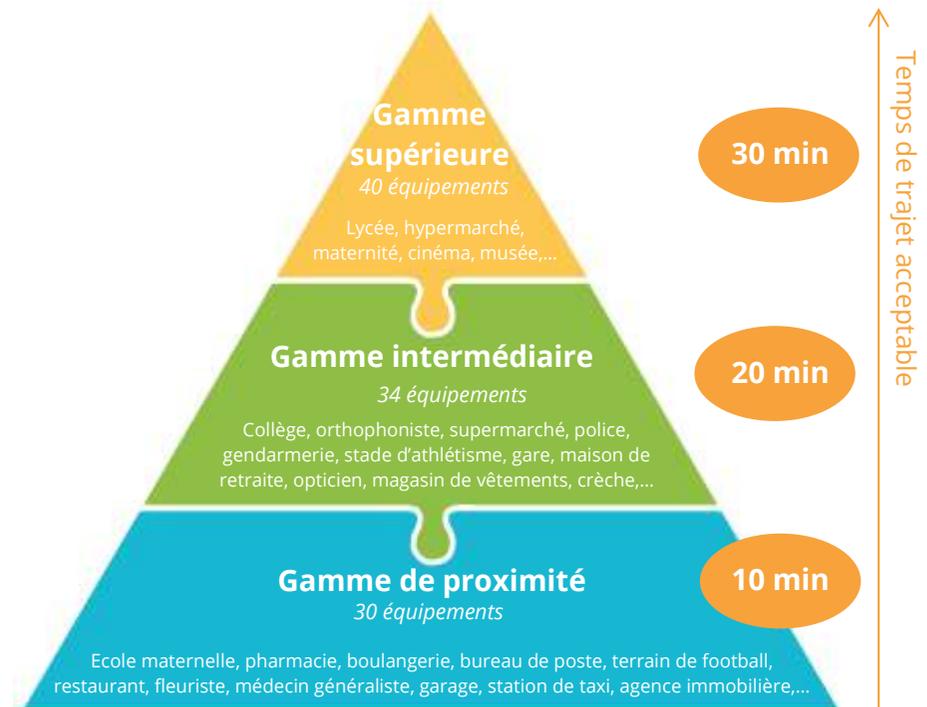
L'analyse de la répartition et de la couverture du périmètre du PLUi en équipements et services est fondée sur **l'exploitation statistique de la base permanente des équipements (BPE) de l'INSEE**, base destinée à fournir des informations sur le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population.

Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue de la population.

Pour la Base Permanente des Equipements 2015 (dernières données disponibles), 104 équipements sont ainsi retenus et ont été regroupés en trois gammes selon leur fréquence d'implantation et leur présence simultanée sur le territoire communal. Ces **trois gammes** traduisent une hiérarchie dans les services rendus à la population et se répartissent de la manière suivante :

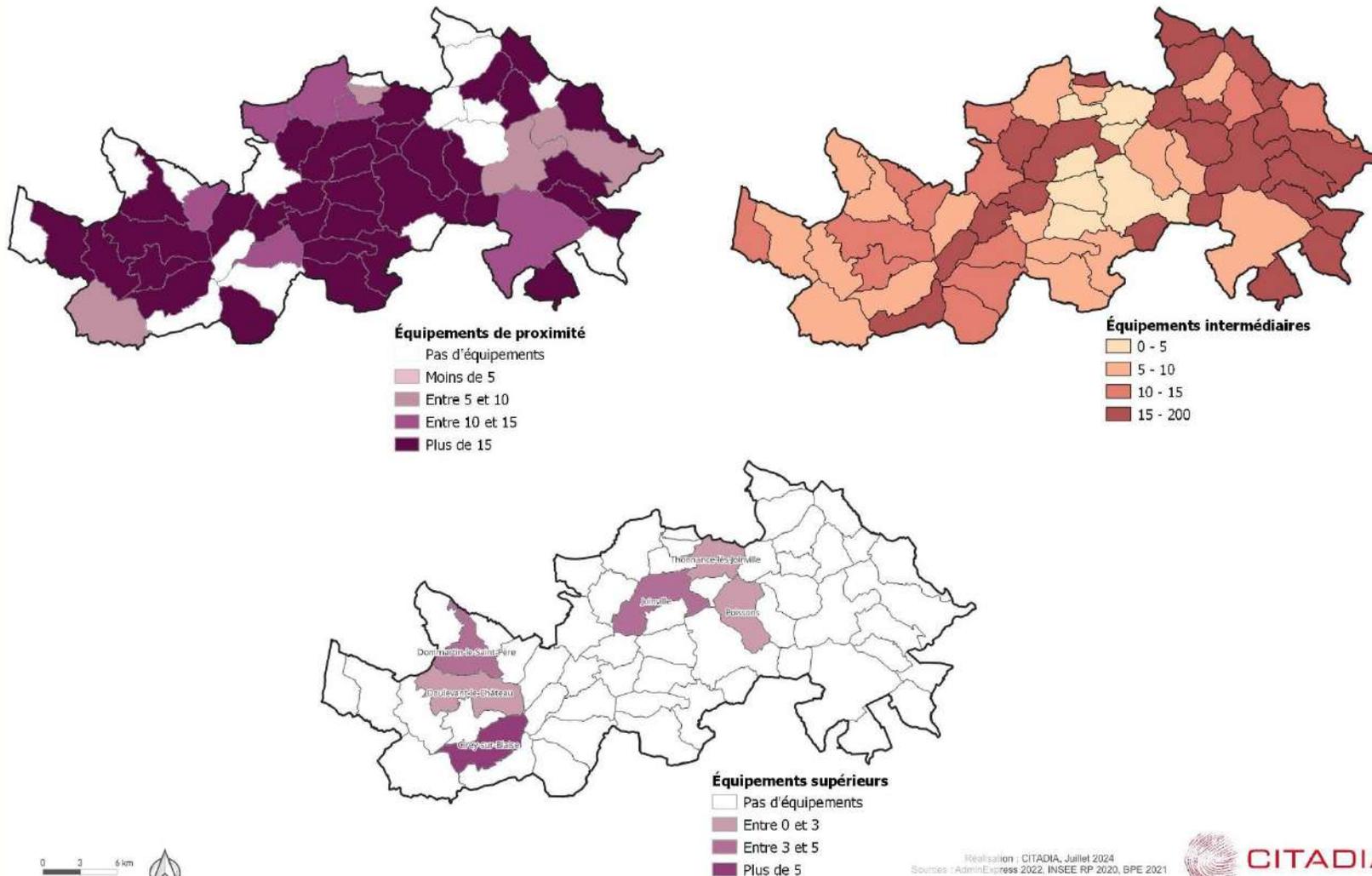
- la gamme de proximité
- la gamme intermédiaire
- la gamme supérieure.

Depuis cette hiérarchie, des **distances-temps d'accessibilité** sont définies et représentent le temps de trajet considéré comme acceptable pour accéder à un service.



### DENSITE D'EQUIPEMENTS, COMMERCES ET SERVICES POUR 1000 HABITANTS

PLUI - Communauté de Communes du Bassin de Joinville



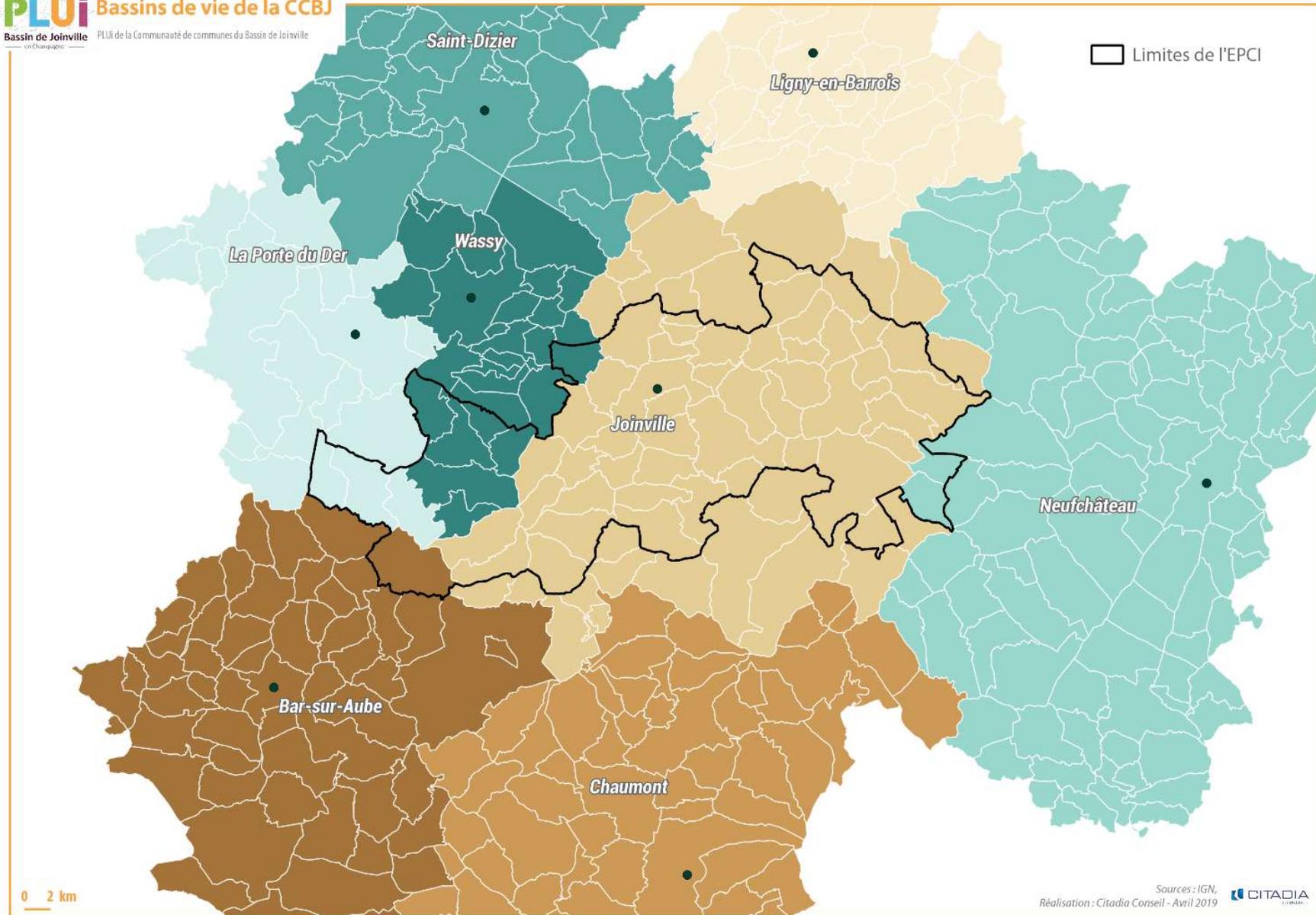
### *1. Joinville, un pôle de services qui irrigue la quasi-totalité du territoire.*

Le territoire se structure essentiellement autour du **bassin de vie de Joinville en Champagne, qui irrigue les secteurs du Joinvillois et du Plateau Est**. Ce bassin de vie, qui correspond au plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants, rayonne même au-delà du périmètre de la Communauté de Communes.

**L'influence du pôle de Joinville est néanmoins moins marquée à l'ouest** dans le secteur du Sud Blaise, où les communes sont éclatées entre plusieurs bassins de vie structurés autour des pôles de Montiers-en-Der, Wassy et Bar-sur-Aube.

A l'interface de 3 départements (Haute-Marne, Vosges, Meuse), les habitants des **communes de Morionvilliers et Chambronnecourt** se tournent plus naturellement vers Neufchâteau pour accéder aux équipements et services du quotidien.

**PLUi Bassins de vie de la CCBJ**  
Bassin de Joinville  
PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



## 2. Une offre de services, équipements et commerces de proximité à même de répondre aux besoins de la vie courante des habitants.

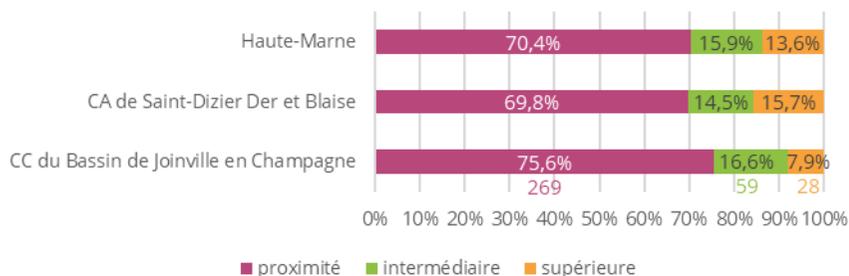
### 2.1. Des habitants dépendants des pôles extérieurs les plus proches pour accéder à une offre élargie.

Selon la Base Permanente des Equipements, le territoire compte 272 équipements, commerces et services en 2017 dont 48% dans la commune de Joinville témoignant ainsi de son rôle de **pôle principal de services à l'échelle du territoire**.

L'offre, essentiellement de proximité (75,6% contre 70,4% à l'échelle de la Haute-Marne), contraint les habitants à se déplacer dans les **pôles voisins de Saint-Dizier, Chaumont et Neufchâteau** pour bénéficier d'équipements et de services de niveau supérieur. En effet, cette **densité d'équipements de 21 pour 10 000 habitants en 2017 reste faible** en comparaison aux densités moyennes départementale (37 pour 10 000) et anciennement régionale (36 pour 10 000).

Répartition des équipements par niveau de gamme en 2017

Source : INSEE BPE 2017



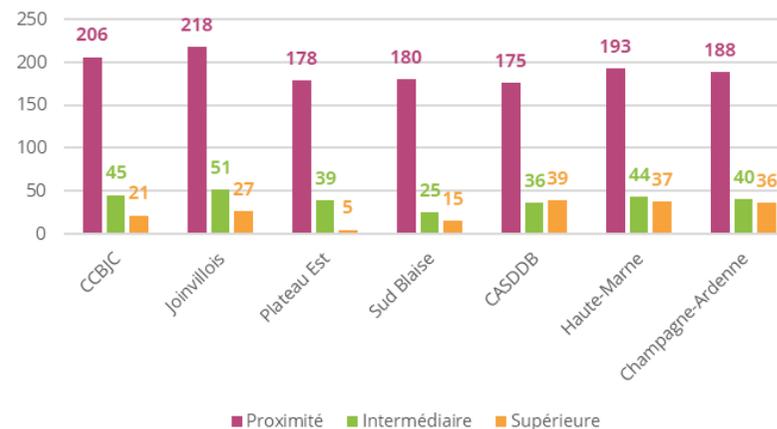
niveau intermédiaire. Avec 51 équipements et services de cette gamme, l'offre est mieux fournie que dans les territoires pris pour comparaison allant de 36 à l'échelle de la CASDDB à 44 à l'échelle de la Haute-Marne. L'offre de cette centralité constitue un facteur d'attractivité pour les nouveaux habitants et permet d'irriguer l'ensemble du territoire et

Du reste, le territoire s'appuie sur des **petits pôles complémentaires** (Poissons, Doulevant-le-Château, Thonnance-lès-Joinville, Saint-Urbain - Maconcourt et le bi-pôle Rouvroy-sur-Marne - Donjeux) pour répondre aux besoins de première nécessité (boulangerie, épicerie, pharmacie...).

Toutefois, la faible densité de population des communes en frange sud du territoire participe à leur enclavement. L'étude Distancier Métrique met en évidence des temps d'accès de plus de 10 minutes aux équipements de proximité dans les secteurs du Sud Blaise et du Plateau Est en 2015 et pose l'enjeu de l'accessibilité aux pôles en particulier pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en fragilité sociale...).

Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2017 (par rapport à la population 2015) par niveau de gamme

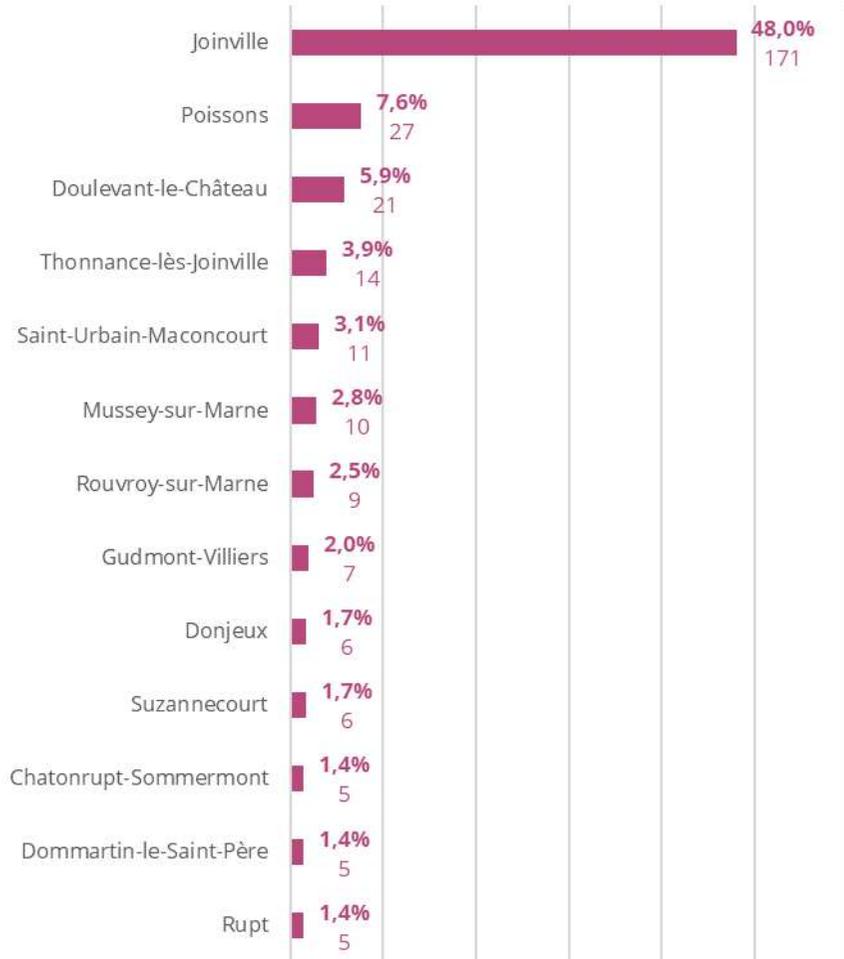
Source : INSEE BPE 2017 RGP 2015



**Le secteur du Joinvillois améliore néanmoins la couverture globale du territoire** et apporte des réponses aux besoins en équipements et services de

**Communes de plus de 5 équipements dans le territoire**

Source : INSEE BPE 2017



**Charmes-la-Grande**

Source : CCBJC



**Doulevant-le-Château**

Source : Citadia



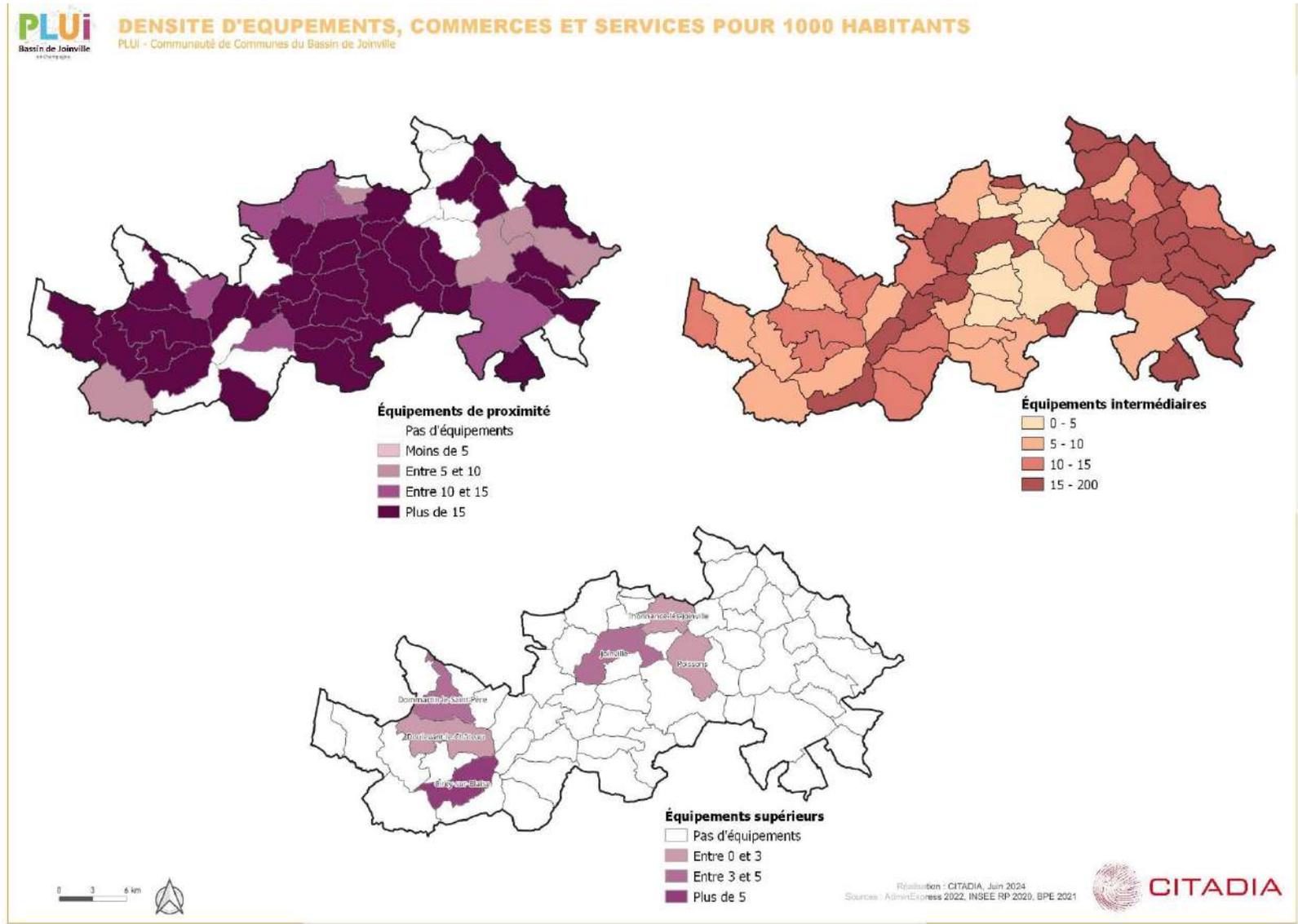
**Poissons**

Source : Citadia



**Joinville**

Source : CCBJC



## 2.2. Un niveau d'équipement caractéristique d'un territoire rural, moins doté en équipements spécialisés.

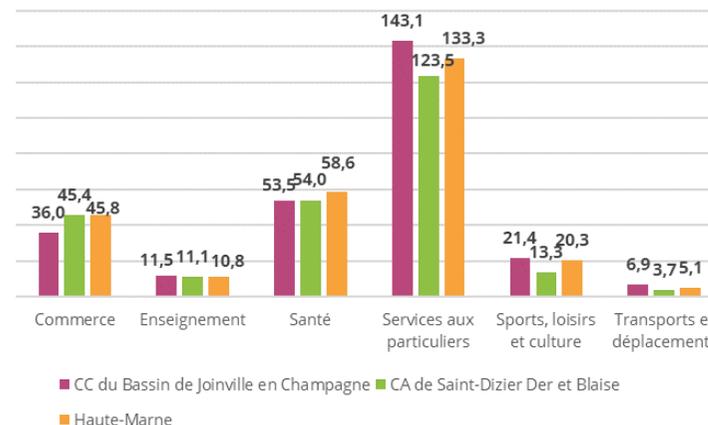
Le territoire apparaît en premier lieu **faiblement doté en commerces** que ce soit en termes de représentation au sein des équipements (13%) qu'en termes de densité (36 commerces pour 10 000 habitants) comparé à la couverture de la CA Grand Saint-Dizier Der et Valée et la moyenne départementale (45).

Ce moindre dimensionnement peut être lié à la diminution et au vieillissement de la population, qui limitent la chalandise des commerces et fragilisent leur maintien.

Les **services aux particuliers sont en revanche mieux représentés** en raison notamment du maintien d'un tissu artisanal dynamique en milieu rural avec pas moins de 80 équipements dénombrés (maçons, menuisiers, entreprises du BTP...). L'enclavement de certaines communes et le faible dynamisme démographique menacent toutefois la sauvegarde des services publics essentiels (agences postales, etc.).

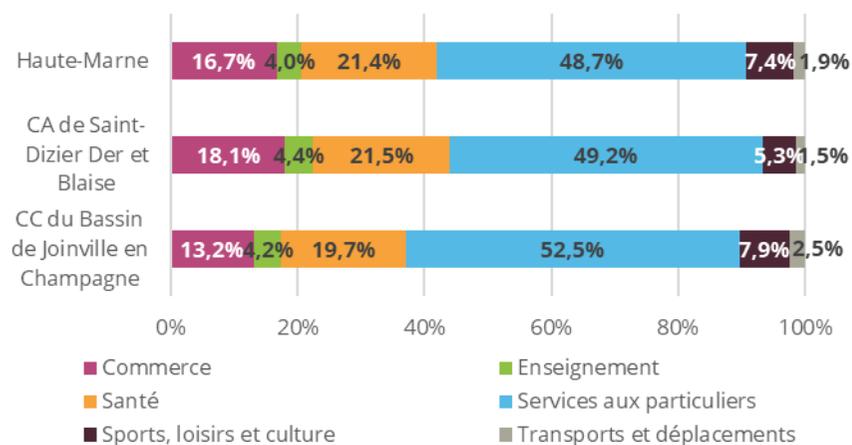
Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2017 (par rapport à la population 2015)

Source : INSEE BPE 2017 RGP 2015



Répartition des équipements par catégorie en 2017

Source : INSEE BPE 2017

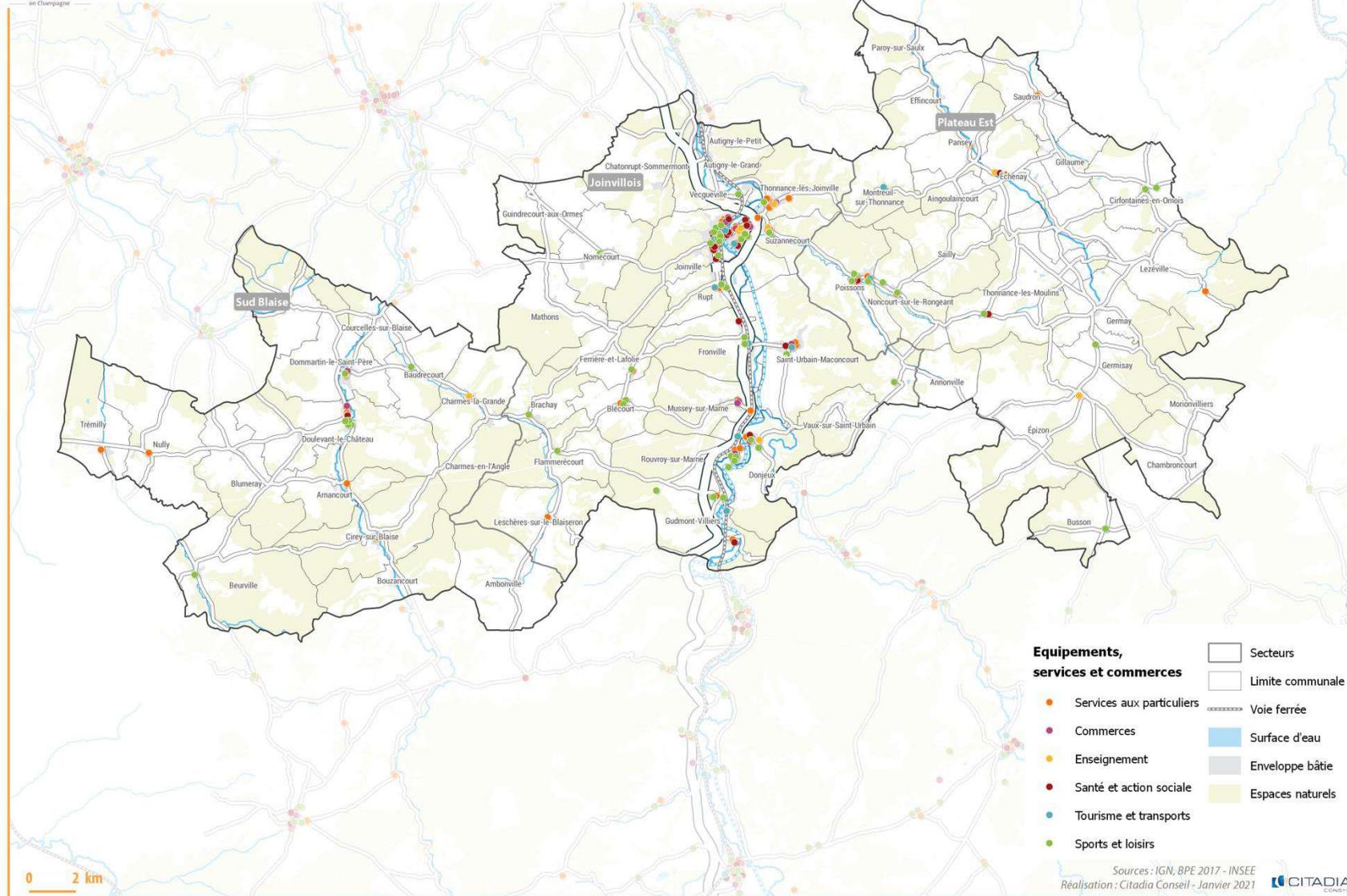


En matière de répartition sur le territoire, une grande partie des équipements et services se concentrent sur le Joinvillois, notamment autour de Joinville, Thonnance-lès-Joinville et Donjeux. Sur le Plateau Est, c'est sur Poissons que l'on retrouve une partie de l'offre. Enfin, sur le Sud Blaise, la commune de Doulevant-le-Château concentre les équipements, services et commerces. Cette répartition qui se polarise principalement autour de quelques villes par secteur, est complétée sommairement par une offre très diffuse où l'on retrouve un service aux particuliers, un équipement de sport ou encore un établissement d'enseignement, de manière très ponctuelle. Si ce constat témoigne de l'importance des villes détenant une offre plus conséquente, il met également en lumière la disparité de l'offre.

**Etat des lieux 2024 :** A noter que depuis 2017, il a été constaté que la densité d'offre (le nombre d'équipements pour 1 000 habitants) ait diminué pour tous les types d'équipements. Et ce alors que la population a diminué : cette tendance pouvant traduire un affaiblissement de l'offre.

**PLUI Localisation des équipements, services et commerces**

Bassin de Joinville PLUI de la Communauté de communes du Bassin de Joinville



### 3. Une évolution de la structure démographique qui réoriente les besoins en équipements, moins à destination de la petite enfance que des personnes âgées.

#### 3.1. Une couverture satisfaisante du territoire en établissements scolaires mais fragilisée par le vieillissement de la population.

La **densité d'équipements scolaires de 0,9 pour 1 000 habitants**, dans le niveau des territoires pris pour comparaison, témoigne d'une **couverture satisfaisante pour répondre aux besoins des habitants**.

En effet, le vieillissement de la population et le départ des jeunes entraînent la **réduction des effectifs scolaires et un certain nombre de classes et établissements ont été contraints de fermer** ces dernières années à l'image de l'école Genevroye à Joinville.

En 2017 selon la BPE, le territoire compte ainsi :

- **8 écoles élémentaires et 9 écoles maternelles** (Joinville, Doulevant-le-Château, Donjeux, Poissons, Charmes-la-Grande, Echenay, Epizon, Diderot),
- Le **collège** Cressot et le **lycée** polyvalent Philippe Lebon à Joinville.

Face à la fragilité de l'offre, la communauté de communes a entrepris, en partenariat avec les communes concernées, la mise en place de **regroupements pédagogiques** pour garantir un minimum d'effectifs par classes et une offre satisfaisante de services aux enfants (restauration, périscolaire, transport scolaire...) tout en limitant les coûts de fonctionnement.

Ces démarches de mutualisation font directement écho à **l'organisation de pôles complémentaires** bénéficiant d'une offre suffisante pour irriguer l'ensemble des espaces de vie du territoire. Les regroupements scolaires doivent donc se faire dans le cadre d'une réflexion élargie pour veiller à ne pas désertifier ou enclaver certains secteurs et limiter les déplacements contraints.

Il s'agit autant de **repenser l'offre de transport scolaire** que de tenir compte des **déplacements domicile-travail**, les parents ayant tendance à scolariser leurs enfants à proximité de leur lieu d'emploi ou trajet quotidien.

Si les enjeux sont plus au maintien qu'à la création de nouveaux établissements aujourd'hui, la **perspective du projet CIGEO et l'arrivée de jeunes ménages pourrait raviver la demande** et implique d'anticiper la programmation éventuelle de tels équipements dans les projections de développement du territoire.

Enfin, **l'absence de formations supérieures, l'éloignement aux pôles universitaires les plus proches** (Nancy, Reims) et l'offre limitée d'emplois contraignent le retour des jeunes après leurs études et interpelle l'attractivité du territoire et la valorisation d'un cadre de vie différenciant.

En matière de **petite enfance, l'offre apparait moins fournie** avec une structure multi-accueil à Joinville (également halte-garderie), le « Vall'âge tendre », un relais d'assistantes maternelles, une MAM à Rouvroy-sur-Marne, et une micro-crèche à Thonnance-les-Joinville.

#### 3.2. Une offre d'équipements de santé satisfaisante qui pourrait ne plus l'être face au non-renouvellement des praticiens.

Avec **4 équipements de santé pour 1 000 habitants**, la densité d'équipements du territoire est comparable à celle de la CASDDB voisine et à la moyenne départementale.

Plusieurs professionnels de santé sont présents sur le territoire selon la BPE :

- 3 chirurgiens-dentistes, 3 masseurs-kinésithérapeutes, 7 médecins généralistes dont 6 à Joinville et 8 infirmiers.

L'offre de santé est cependant essentiellement répartie dans le centre-bourg et questionne **l'accès aux soins des personnes les plus fragiles et les moins mobiles**, malgré la présence de deux ambulances sur le territoire (Joinville, Poissons).

Aussi, la problématique de la **désertification médicale** pourrait gagner en intensité face au vieillissement des praticiens. L'étude réalisée par l'INSEE dans le cadre du SCoT Nord Haute Marne révèle que plus de 50% des médecins et plus de 40% des chirurgiens-dentistes ont en effet plus de 55 ans.

Au-delà de l'**hôpital local de Joinville** qui assure certains soins post-opératoires et de rééducation, les centres hospitaliers les plus proches sont localisés à Saint-Dizier (2), Chaumont, Neufchâteau et Vitry-le-François. A l'heure d'aujourd'hui, un **centre de santé** est localisé à Doulevant-le-Château et une **maison de santé pluriprofessionnelle** a ouvert ses portes à Joinville depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019.

La **situation en matière d'offre d'hébergement pour les personnes âgées apparaît plus tendue** avec deux EHPAD dont les capacités sont insuffisantes par répondre à l'ensemble de la demande locale :

- Un EHPAD de 150 lits localisé à Joinville,
- Un nouvel EHPAD à Poissons de 63 lits, ouvert en été 2019.

Bien que l'ADMR accompagne les personnes âgées à domicile, des besoins sont identifiés pour la création de **structures intermédiaires de type foyer logements ou résidences seniors**, à même d'accueillir des personnes âgées encore autonomes. En effet, l'allongement de la durée de la vie implique d'offrir des réponses adaptées aux différents parcours de vie.

Pour maintenir les personnes âgées et/ou à mobilité réduite au plus près de leur domicile, certaines communes ont entrepris le **rachat et la rénovation de logements accessibles en centre-bourgs**, à proximité des services et équipements (Poissons, Epizon...).

Enfin, si le numérique constitue une réelle opportunité pour le **déploiement de la télémédecine**, il implique de former les praticiens et les usagers à ces nouveaux outils.

Une offre de culture-loisirs réduite à quelques équipements et essentiellement concentrée sur le centre-bourg de Joinville.

Au premier abord, **l'offre d'équipements sportifs et culturels apparaît bien fournie** sur le Bassin de Joinville avec une densité de 17 pour 1 000 habitants, supérieure à la moyenne départementale (12,6) et la CASDDB (8). Cependant, elle s'inscrit dans les tendances départementales de la diminution de la densité.

De **petits équipements sportifs maillent l'ensemble du territoire** avec notamment 9 terrains de tennis et 11 boulodromes.

Du reste, l'offre sportive est amenée à se renforcer avec le **projet d'un complexe sportif à Joinville** pour différentes pratiques (gymnase, courts de tennis, salle de danse...).

Naturellement, **Joinville concentre plusieurs grands équipements culturels** tels que :

- **L'Auditoire**, ancien tribunal seigneurial transformé en musée exposant les traditions populaires et l'histoire de Joinville ;
- **Le Château du Grand Jardin** qui propose une programmation culturelle riche durant la période estivale (théâtre, danse, musique, cirque...);
- **La Lucarne**, ancien cinéma des années 30 reconverti en café-théâtre - concert.

Le **festival de théâtre « La Plume verte »** enrichit l'offre un week-end en automne. Du reste, si le **réseau associatif est dense**, le territoire pâti d'un *déficit d'offre culturelle à destination des jeunes publics et adolescents*.

Somme toute, plusieurs projets sont disséminés sur le territoire et entendent **offrir un cadre attractif aux associations et manifestations**. Notons parmi eux :

- La maison culturelle dans l'ancien presbytère à Cirey-sur-Blaise ayant vocation à rayonner dans toute la vallée de la Blaise ;
- L'aménagement d'un étang à Epizon, pour répondre aussi bien aux habitants qu'aux personnes de passage.

## II. Commerce

### 1. Un tissu commercial limité et concentré à Joinville.

#### Focus définition :

**Les commerces quotidiens** : ils sont fréquentés quotidiennement de manière organisée ou imprévue, et permettent les pratiques de proximité : supérette, épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, poissonnerie, librairie-papeterie-journaux.

**Les commerces occasionnels** : il s'agit des biens achetés de manière occasionnelle, parfois de manière imprévue, pour le plaisir. Ils regroupent également les supermarchés et hypermarchés fréquentés à temporalité hebdomadaire ou mensuelle : produits surgelés, magasin de vêtements, magasin de chaussures, droguerie-quincaillerie-bricolage, parfumerie, horlogerie-bijouterie, fleuriste, magasin d'optique, station-service.

**Les commerces spécialisés** : ils vendent des biens durables, achetés en réponse à un besoin singulier : grande surface de bricolage, magasin d'équipements du foyer, magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo, magasin de meubles, magasin de revêtements murs et sols.

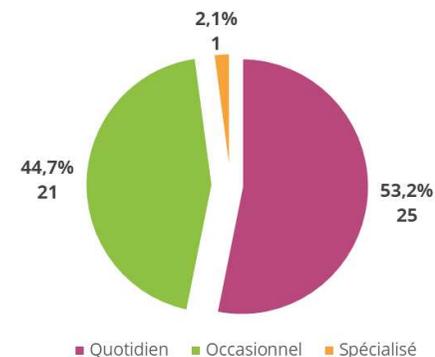
Avec 47 commerces dénombrés dans la BPE de l'INSEE et une densité de 36 équipements pour 10 000 habitants contre 46 en Haute-Marne, **l'appareil commercial de la CCBJC apparaît limité**. Celui-ci, largement concentré à Joinville (33 commerces), conduit les habitants à se déplacer vers les pôles extérieurs voisins pour accéder à une offre plus diversifiée.

En interne, les **autres communes le long de la vallée de la Marne concentrent des équipements commerciaux** (Poissons, Thonnance-lès-Joinville, Saint-Urbain-Maconcourt, Rouvroy...). Ailleurs, la commune de Doulevant-le-Château, si polarisante par le passé à l'échelle du Sud Blaise, peine à maintenir ses commerces (une épicerie et une boulangerie).

**Etat des lieux 2024** : A noter que depuis 2017, le nombre de commerces de proximité et intermédiaires a diminué de 1 sur le territoire de la CCBJC tandis que l'effectif de la gamme supérieure s'est maintenu. L'offre commerciale est donc plutôt stable.

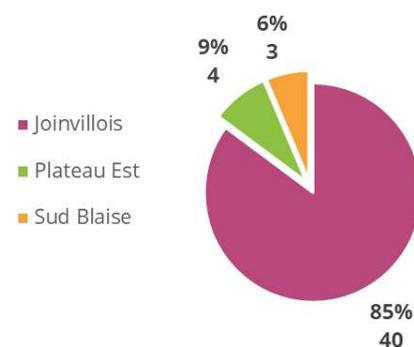
Répartition de l'offre commerciale par niveau de fréquentation

Source : INSEE BPE 2017



Répartition de l'offre commerciale au sein du territoire

Source : INSEE BPE 2017



Du point de vue du type de commerce, **l'offre est essentiellement alimentaire** avec 1 hypermarché, 3 supermarchés, 3 épicerie-supérettes et 15 boulangeries notamment recensés (données issues de l'Insee).

Du reste, **l'offre est peu diversifiée et peine également à être maintenue face à la concurrence des achats en ligne**, qui donnent à voir un plus large panel de choix aux consommateurs en termes d'équipement de la personne en particulier.

Pour **assurer le maintien d'une image dynamique des centres**, nombreuses sont les communes à avoir entrepris la **rénovation de leur espace public** (chaussées, places et placettes) facilitant ainsi la déambulation (Poissons, Joinville...) et l'insertion ou le retour de commerces dans un cadre attractif.

Le **pôle de Joinville** bénéficie de plusieurs ensembles commerciaux : un centre-ville où se concentre 2/3 de l'offre, et une périphérie où l'on retrouve la plupart des grandes surfaces (avenue de la Marne, avenue de Lorraine ainsi zone commerciale du Rongeant).

En 2014, trois quarts des grandes surfaces appartenaient au secteur non alimentaire et principalement à l'équipement de la maison avec des surfaces de vente importantes, de plus de 1 000 m<sup>2</sup>.

L'offre lui assure une zone de chalandise assez large, qui rayonne dans la quasi-totalité du bassin de vie (secteurs du Joinvillois et du Plateau Est en particulier).

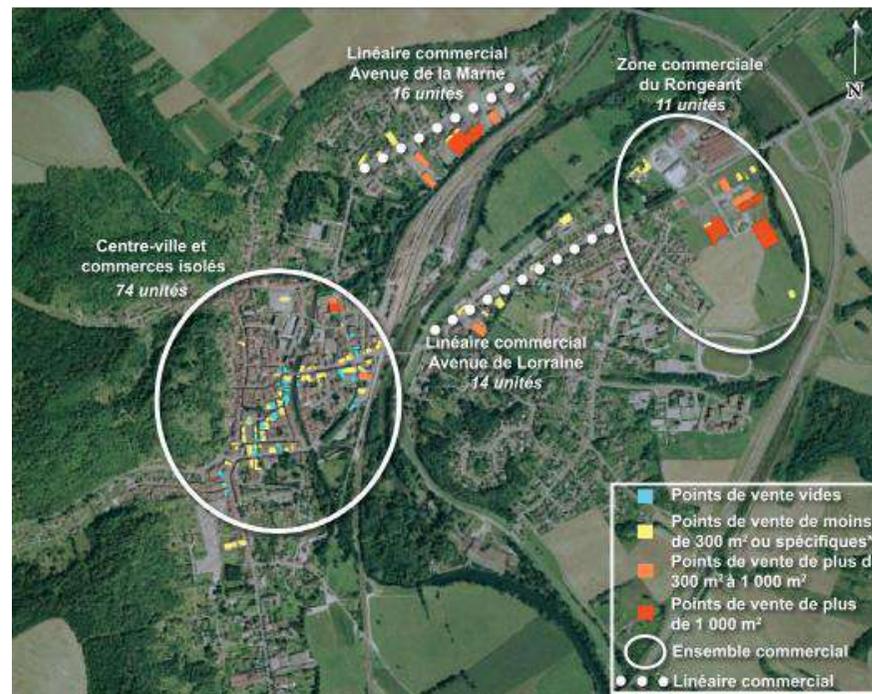
En centre-ville, l'offre se structure le long d'un axe allant de la rue Aristide Briand vers la place des Halles dans le centre historique. La vacance, particulièrement élevée en 2014 (32%), est aujourd'hui de 23% (26 cellules vides sur 98 au total). En effet, plusieurs initiatives et dispositifs encourageants ont été mis en œuvre pour redorer la vitalité du centre et le dynamisme commercial. Parmi elles, notons :

- Des subventions à la rénovation des commerces (façades, devantures, enseignes et mises en accessibilité),
- Des primes au rachat d'un commerce vacant depuis plus de 3 ans,
- Des conseils et un appui technique (respect de la charge village étape, relai entre acteurs, montage financier...),

- Un accompagnement à l'installation de nouveaux commerces (diminution des loyers pendant un an, financement de travaux par la ville, recherche de porteurs de projets en partenariat avec la CCI).

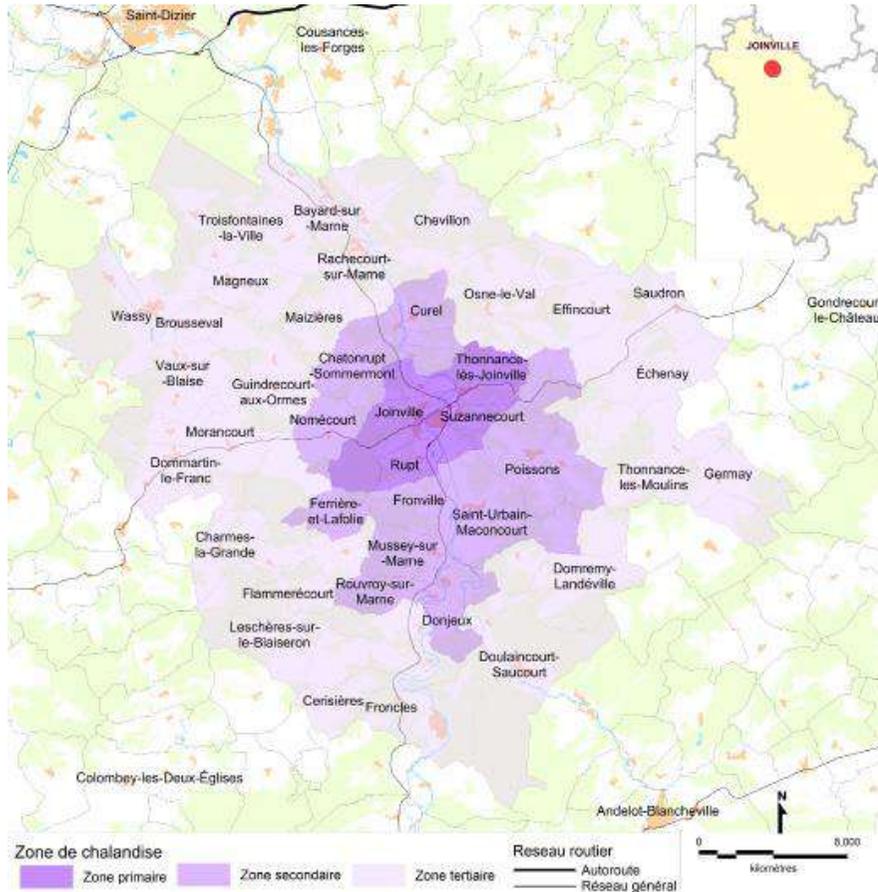
#### Localisation de l'offre commerciale à Joinville en 2014

Source : Atlas du commerce de Joinville, CCI Haute Marne



### Zone de chalandise de Joinville

Source : Atlas du commerce de Joinville, CCI Haute Marne



### Focus méthodologique :

L'analyse qui suit vise à présenter la localisation et l'accessibilité de chaque type d'équipements, commerces et services. Elle se fonde sur l'exploitation statistique et géomatique de la base de données Sirene® de l'Insee, qui recense les entreprises et établissements administrativement actifs en 2019 (dernières données disponibles).

Seuls les commerces de détails ont été ici sélectionnés.

Les commerces sont analysés selon la catégorie alimentaire :

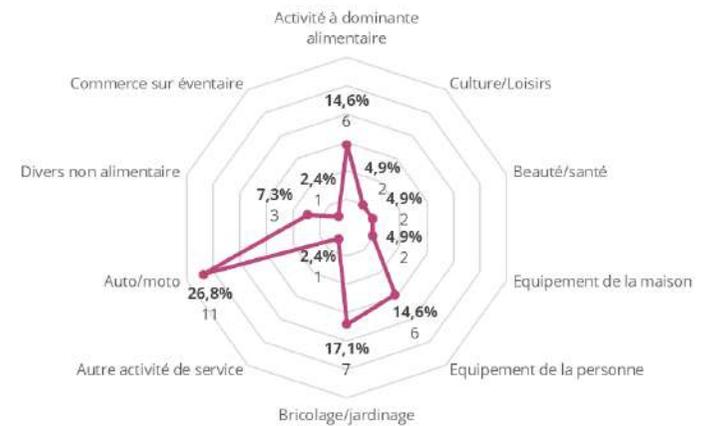
- Activités à dominante alimentaire (dont grandes et moyennes surfaces)
- Commerce sur éventaire

Et la catégorie non alimentaire :

- Divers non alimentaire
- Beauté / santé
- Equipement de la personne
- Equipement de la maison
- Culture / loisirs
- Auto / moto
- Bricolage / jardinage
- Autre activité de service.

### Répartition des commerces de détail

Source : SIRENE 2019



41 équipements commerciaux sont répertoriés dans la base SIRENE en 2019. Il s'agit essentiellement de commerces de réparation automobile, en écho d'un territoire rural où la voiture prédomine. Les commerces à dominante alimentaire, équipements de la personne et bricolage/jardinage s'en suivent.

Le territoire, en comparaison aux pôles commerciaux voisins, est peu doté en grandes et moyennes surfaces soumises à autorisations d'exploitation commerciale. Les demandes de CDAC se concentrent essentiellement dans les secteurs de Saint-Dizier et Chaumont. Depuis 2011, aucun projet commercial n'a fait l'objet d'une demande auprès de la Commission Départemental d'Aménagement Commercial (CDAC) dans la CCBJC, le seuil ayant été réhaussé de 300 à 1 000 m<sup>2</sup>.

29 dossiers ont été examinés à l'échelle de la Haute-Marne. Ils portaient autant sur des projets d'extension (14 dossiers) que de création (13 dossiers). Seuls deux dossiers ont porté sur des transferts de magasin. L'avis de la CDAC est le plus souvent favorable (24 dossiers), seulement 3 dossiers ayant reçu un avis défavorable (1 retrait de dossier). La surface moyenne des opérations s'élève à environ 3 870 m<sup>2</sup>, mais révèle d'importants écarts entre les opérations.



Grandes et moyennes surfaces de Joinville  
Source : CCBJC



Commerce de centre-ville, Joinville  
Source : CCBJC



## 2. Des initiatives locales pour maintenir le commerce dans le territoire.

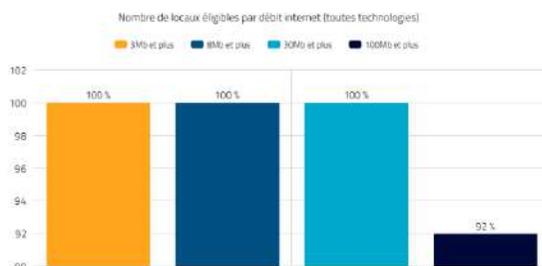
Afin de lutter contre la vacance commerciale et encourager la reconquête de son centre-ville, la commune de Joinville ainsi que la CCI de la Haute Marne ont lancé depuis peu un dispositif d'accompagnement appelé « Coup de pouce à mon commerce ». Cette initiative pour but d'inciter l'installation de nouveaux commerces et d'artisans en bénéficiant d'aides financières (réduction de loyers, subventions pour la réalisation de travaux, prime d'achat...), notamment afin de favoriser l'acquisition de cellules vacantes.



### III. La couverture numérique et téléphonique

#### 1. Un déploiement de la fibre à l'œuvre, à même de rapprocher le territoire des grands flux.

Le département de la Haute Marne est doté d'un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) depuis 2011, qui prévoit un accès Très Haut Débit aux usagers à horizon 2025. Ce document détermine la stratégie de développement des réseaux de communication électroniques afin d'assurer une couverture optimale du territoire et un accès aux services numériques pour tous.



En 2024 selon l'ARCEP, il apparaît ainsi que le territoire bénéficie d'une bonne couverture numérique, avec 100% des locaux qui ont accès à un débit supérieur à 30Mb et 92% des locaux qui ont accès à la fibre optique soit un débit minimum de 100Mb et plus.

Au-delà du niveau de couverture réseau, se pose la question des usages et de l'égalité d'accès aux services au public en ligne, en particulier pour les personnes âgées non initiées à l'usage des outils numériques. Les Maisons de Services au Public constituent à ce titre une réponse potentielle aux besoins de mutualisation des services, mais également d'accompagnement des usagers dans leurs démarches dématérialisées. Si le territoire n'en compte aucune, la Préfecture de la Haute-Marne a déployé un certain nombre de Points d'Accueil Numérique, qui offrent eux aussi un accompagnement personnalisé aux usagers

dans leurs télé-procédures. Les Points d'Accueil les plus proches se situent à Saint-Dizier et Chaumont. Toutefois, un certain nombre de communes mettent à disposition des postes informatiques permettant aux habitants d'accéder à internet et d'être accompagné dans leurs démarches administratives, en particulier les personnes âgées.

#### 2. Un accès encore inégal à l'internet mobile.

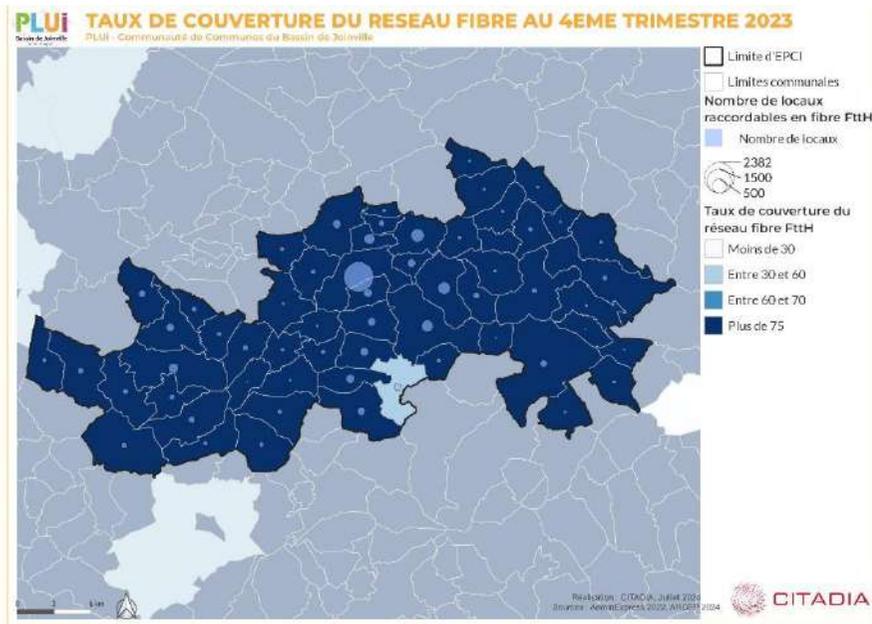
Concernant l'Internet mobile, **60 à 70% des bâtiments du territoire haut marnais sont couverts par un réseau 4G.**

La couverture est encore très éparse sur le territoire, y compris au sein même d'une commune.

#### 4G : quelle couverture dans le département de la Haute-Marne ?

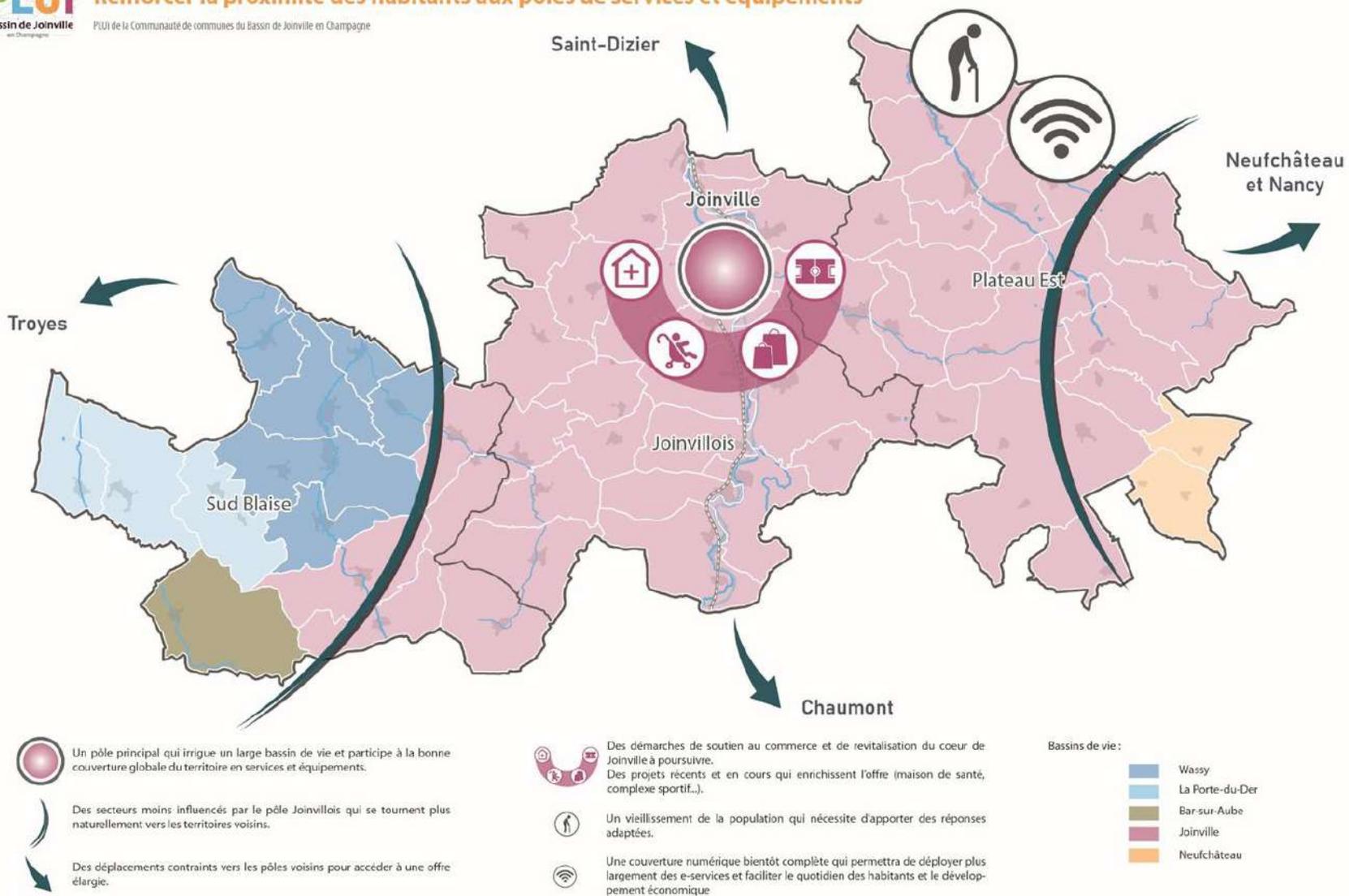
Les effets du "New Deal mobile" entre le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles





## Renforcer la proximité des habitants aux pôles de services et équipements

PLUi de la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne



0 2 km

Sources : IGN,  
Réalisation : Citadia Conseil - Août 2019

## Atouts

- Un pôle principal qui irrigue un large bassin de vie et participe à la bonne couverture globale du territoire en services et équipements.
- Des projets en matière de santé, sport et culture amenés à renforcer l'offre et l'attractivité du territoire auprès des habitants et des visiteurs.
- Des démarches de mutualisation et réflexions intercommunales spontanées à l'échelle des micros-bassins de vie, qui permettent de limiter les coûts de fonctionnement et maintenir un certain niveau d'offre (maisons de santé, regroupements scolaires).
- Des démarches et travaux d'embellissement et valorisation des espaces publics pour entretenir l'image et la vitalité des centres
- Des démarches de soutien du commerce à Joinville et des premiers résultats encourageants.

## Faiblesses

- Des temps de parcours élevés pour les communes les plus éloignées des pôles de proximité.
- Des tendances démographiques à la baisse qui fragilisent la pérennité des équipements et services publics actuels.
- Une offre de divertissement qui reste très limitée pour les jeunes et ne permet pas de les fidéliser sur le territoire.
- Un appareil commercial de proximité limité et fragilisé par la déconnexion croissante entre lieu de travail et lieu de vie et la concurrence des autres formes de vente (vente à distance, commerces de grande distribution).
- Une évasion des consommateurs vers les pôles voisins pour satisfaire leurs besoins sur des produits spécialisés (loisirs, habillement...) et une vacance commerciale qui ternit l'image des centres, en particulier Joinville.

- Une offre globale en matière d'équipements et de services qui tend à décliner malgré une offre commerciale plutôt stable

## Défis

- Décliner l'organisation territoriale du SCoT à l'échelle du PLUi pour renforcer la proximité des habitants aux pôles de services et équipements, irriguer l'ensemble des espaces de vie et limiter les déplacements contraints.
- Un vieillissement de la population qui nécessite d'apporter des réponses adaptées aussi bien en termes de structures d'hébergements, services connexes ou offre additionnelle (béguinage, logements intergénérationnels...) pour accompagner les personnes âgées dans leur parcours de vie.
- Une diversification de l'offre de services et équipements pour répondre aux motifs d'installation des jeunes ménages et renouveler la population (desserte numérique, offre scolaire, périscolaire et petite enfance, offre culturelle et sportive...).
- Une couverture numérique bientôt complète du territoire qui permettra de déployer plus largement des e-services pour faciliter la vie des usagers (santé, tourisme, formation à distance...), des entreprises (économie du partage, stockage et transfert de données...) et de gestion des ressources et flux (consommations énergétiques, déplacements intelligents...).
- Poursuivre les actions incitatives et coercitives pour revitaliser le cœur de Joinville tout en mettant l'accent sur les commerces de proximité.
- Poursuivre l'accompagnement du commerce dans sa nécessaire modernisation et adaptation aux nouveaux modes de consommation dans un contexte de désertification du territoire (retour des tournées alimentaires, points relais, hybridation commerces/services, reconfiguration des grandes et moyennes surfaces.
- Maintenir l'offre culturelle, commerciale et de services, sportive, de santé, et scolaire, existante pour garantir une accessibilité aisée à la population